

LA TRANSMISSION DES ENTREPRISES EN VENDEE

SYNTHESE

LA VENDEE SE CARACTERISE PAR UN TISSU DE PME DENSE, A CAPITAUX FAMILIAUX

La réussite économique de la Vendée est largement fondée sur un tissu de PME performantes, appartenant à des secteurs d'activité variés et avec une excellente répartition géographique.

La Vendée se caractérise notamment par des PME proportionnellement deux fois plus nombreuses (6 % du total des entreprises) qu'en France (3,2 %) pour la tranche des 50 à 200 salariés.

Elles apparaissent également relativement plus autonomes que la moyenne nationale avec une forte proportion de sièges sociaux situés en Vendée et des capitaux souvent restés familiaux.

Dès lors, la transmission des entreprises représente une préoccupation lourde d'enjeux car il s'agit d'éviter l'appauvrissement de notre tissu industriel par des délocalisations des centres de décision voir des faillites en cas de transmission non réussie.

15 % des entreprises vendéennes sont d'ores et déjà susceptibles de changer de propriétaires et près de 60 % d'entre-elles pourraient être concernées à l'horizon 2010.

L'analyse de la pyramide des âges des dirigeants de PME de 20 à 200 salariés, des secteurs de l'industrie, du commerce de gros et des transports révèle que :

- ⇒ 15 % des dirigeants vendéens ont plus de 60 ans en 1998 (soit 62 entreprises), représentant 3 365 emplois,
- ⇒ 60 % des chefs d'entreprises ont plus de 50 ans (soit 248 entreprises), ces PME employant 13 690 salariés.

Des enjeux financiers importants

Les enjeux financiers s'avèrent particulièrement importants dans la mesure où la valeur des capitaux propres des PME dirigées par des plus de :

- ⇒ 60 ans s'établissaient à près de 615 millions de francs en 1998. Notons que 19 des entreprises dans ce cas de figure avaient un montant de capitaux propres supérieur à 12 millions de francs,
- ⇒ 50 ans s'élevaient à 2 187,63 millions de francs. Parmi les 248 entreprises concernées, la valeur des capitaux propres dépasse les 12 millions de francs pour 58 d'entre-elles et est inférieure à 8 millions pour 152 PME.

TOUS LES SECTEURS NE SONT PAS EGALEMENT CONCERNES PAR LE PROBLEME DES TRANSMISSIONS D'ENTREPRISES.

Un nombre de dirigeants âgés de plus de 50 ans et 60 ans plus élevé dans les secteurs du travail des métaux et de l'agroalimentaire.

Le nombre d'entreprises dirigées par des plus de 60 ans apparaît relativement plus élevé dans les secteurs du travail des métaux (11 entreprises), de l'agroalimentaire (10), de l'habillement (5) et de la fabrication de meubles (5).

En ce qui concerne les entreprises dont le dirigeant est âgé de plus de 50 ans, on retrouve les mêmes secteurs du travail des métaux (34), de l'agroalimentaire (31) et de l'habillement (20) auxquels il faut ajouter la fabrication de machines et équipements (24).

Un degré d'exposition au risque de transmission d'entreprises variable selon les secteurs

Il est également intéressant de mesurer le degré d'exposition des secteurs au risque de transmission d'entreprises par la proportion des dirigeants âgés de plus de 50 ans et 60 ans dans un secteur donné.

On note ainsi que plus d'un chef d'entreprise sur cinq voire sur quatre a plus de 60 ans dans les secteurs de la fabrication de meubles (26,3 %), la fabrication d'autres matériels de transports (25 %), le travail des métaux (20,8 %), le travail du bois et les industries textiles (20 %).

Quant au poids des dirigeants de plus de 50 ans, il apparaît comme pour les plus de 60 ans élevé pour les secteurs de l'industrie du textile (70 % des dirigeants ont plus de 50 ans) et du travail du bois (70 %) ; cette proportion est également très supérieure à la moyenne départementale (58,6 %) dans les secteurs de la fabrication de machines et équipements (68,5 %) et de l'industrie du caoutchouc et des matières plastiques (64,7 %).

Des enjeux financiers importants dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la mécanique –métallurgie et du commerce de gros.

Le montant moyen des capitaux propres par entreprise varie sensiblement d'un secteur à l'autre puisqu'il est compris entre 1,63 million de francs dans le secteur de l'habillement à plus de 10 millions dans les secteurs de la mécanique et de la fabrication de meubles pour une moyenne tous secteurs confondus de 7,5 millions de francs.

En outre, les secteurs de l'agroalimentaire, de la mécanique et du travail des métaux, du commerce de gros sont ceux qui comptent le plus grand nombre d'entreprises dont la valeur des capitaux propres dépasse les 12 millions de francs.

Dès lors, la valeur totale des capitaux propres des entreprises dirigées par les plus de 60 ans dépasse les 50 millions de francs dans les secteurs de l'agroalimentaire (193,1 millions de francs), du travail des métaux (77,84 millions) et du commerce de gros (52,4).

Ce montant dépasse les 300 millions si l'on considère les dirigeants de plus de 50 ans dans l'agroalimentaire (346,37 millions), la fabrication de machines et équipements (345,7 millions) et le commerce de gros (315,21 millions).

GEOGRAPHIQUEMENT, LES CANTONS LES PLUS CONCERNES PAR LE PROBLEME DES TRANSMISSIONS D'ENTREPRISES SONT EGALEMENT CEUX LES PLUS DENSES SUR LE PLAN INDUSTRIEL.

L'âge moyen des chefs d'entreprises varie de 46 à 55 ans selon les cantons. Il apparaît plus élevé dans les cantons des Sables d'Olonne (55 ans), de la Mothe Achard (54 ans) et de Saint-Fulgent (54 ans).

L'analyse de la répartition cantonale tant des PME dirigées par des plus de 50 ans que des PME dirigées par des plus de 60 ans montre que cette répartition est largement corrélée à la densité industrielle.

En effet, les cantons de Mortagne sur Sèvre, La Roche sur Yon, Les Herbiers, Challans, Saint-Fulgent et les Sables d'Olonne regroupent à eux seuls près de 57 % des chefs d'entreprises âgés de plus de 60 ans.

Hormis le canton des Sables d'Olonne, ces mêmes cantons plus ceux de Montaigu et des Essarts concentrent quant à eux plus de 55 % des dirigeants de plus de 50 ans.

SOMMAIRE

SYNTHESE	Page 1
PREAMBULE	Page 7
I. LA VENDEE APPARAÎT D'AUTANT PLUS CONCERNÉE QUE SON TISSU INDUSTRIEL SE CARACTÉRISE PAR LE POIDS ÉLEVÉ DES PMI DE TYPE PATRIMONIAL.	Page 8
1- La Vendée compte deux fois plus d'entreprises que la France dont le nombre de salariés est compris entre 50 et 200 salariés.	Page 8
2. Un tissu industriel caractérisé par un degré d'autonomie supérieur à la moyenne...	Page 8
3. ... qui s'explique pour partie par la part élevée des entreprises de type patrimonial.	Page 9
4. Des enjeux particulièrement importants au regard du poids économique des entreprises dirigées par les plus de 50 ans...	Page 9
... mais également des plus de 60 ans.	Page 10
II. 60 % DES ENTREPRISES DE 20 A 200 SALAIRES SERONT CONCERNÉES PAR UNE TRANSMISSION D'ENTREPRISE A L'HORIZON 2010.	Page 11
1. Près de 60 % des chefs d'entreprises vendéens ont plus de 50 ans en 1998 et 15 % plus de 60 ans.	Page 11
2. 13.690 salariés sont employés dans les entreprises dont le dirigeant a plus de 50 ans et près de 3 400 dans les entreprises dirigées par des plus de 60 ans.	Page 12
3. Des enjeux financiers importants : la valeur des capitaux propres des entreprises dirigées par les plus de 50 ans s'élève à 2.187,63 millions de francs.	Page 13
A - Les chefs d'entreprises de plus de 55 ans concentrent 45 % des capitaux propres et les plus de 50 ans près de 70 %.	Page 13
B - La valeur moyenne des capitaux propres par entreprise augmente avec l'âge de son dirigeant.	Page 13
C - Le montant des capitaux propres est supérieur à 8 millions de francs pour un tiers des PME dirigées par des plus de 50 ans...	Page 14
... et pour plus de 45 % des PME dont le chef d'entreprise a plus de 60 ans.	Page 15
III. LES SECTEURS DE LA MÉCANIQUE MÉTALLURGIE DE LA PLASTURGIE ET DE L'AGROALIMENTAIRE SONT CEUX OU LA PART DES DIRIGEANTS DE PLUS DE 50 ET 60 ANS EST RELATIVEMENT LA PLUS ÉLEVÉE.	Page 15

- 1 - Le poids des chefs d'entreprises âgés de plus de 50 ans varie de 43,9 % (transport) à 66,6 % (commerce et réparation). Page 15
- A - L'âge moyen des chefs d'entreprises est compris entre 49 ans (transport) et 52 ans (commerce et services) pour une moyenne de 51 ans. Page 15
- B - Les chefs d'entreprises âgés de 50 à 54 ans sont les plus nombreux dans tous les grands secteurs sauf dans les transports où ce sont les 40-44 ans. Page 16
- C - Près d'un chef d'entreprise sur cinq est âgé de plus de 60 ans dans le secteur de l'agroalimentaire. Page 17
- 2 - Les dirigeants de plus de 50 ans sont très représentés dans les secteurs du travail des métaux et de la fabrication de machines et de la plasturgie... Page 17
- ... et le poids des plus de 60 ans est élevé dans les secteurs de la fabrication de meubles et d'autres matériels de transports. Page 18
- 3 - 10.000 emplois seront potentiellement concernés par d'éventuelles transmissions d'entreprises d'ici 10 ans dans les principaux secteurs de l'économie vendéenne... Page 18
- ... et les secteurs des industries agroalimentaires, du travail des métaux et des transports terrestres sont ceux où le plus grand nombre de salariés travaillent dans des PME dirigées par des plus de 60 ans. Page 19
- 4 - Les secteurs de la mécanique-métallurgie, les industries de l'agroalimentaire et des matières plastiques sont ceux où la proportion des capitaux propres des PME dirigées par les plus de 50 et 60 ans est la plus élevée. Page 20
- A - Le montant moyen des capitaux propres des entreprises de 20 à 200 salariés varie de 1,63 millions de francs dans le secteur de l'habillement à plus de 10 millions de francs dans le secteur de la mécanique et de la fabrication de meubles. Page 20
- B - Le poids des entreprises dirigées par les plus de 50 ans apparaît particulièrement élevé dans les secteurs du travail des métaux, du bois, de la mécanique et de l'industrie du caoutchouc et des matières plastiques. Page 22
- C - Les capitaux propres des entreprises dirigées par les plus de 60 ans représentent plus de 30 % du total dans certains secteurs importants de l'économie vendéenne à l'instar de la plasturgie, de l'agroalimentaire et de la fabrication d'autres matériels de transports. Page 23
- D - Les secteurs de l'agroalimentaire, de la mécanique et du travail des métaux, du commerce de gros comptent le plus grand nombre d'entreprises dont la valeur des capitaux propres est supérieure à 12 MF. Page 24
- 5 - Pour conclure, trois types de situations apparaissent en fonction de l'âge des dirigeants au regard de la transmission d'entreprises. Page 25
- A - Des secteurs qui se distinguent à la fois par un poids des plus de 50 ans élevé mais également des plus de 60 ans. Page 25
- B - Des secteurs qui sont marqués par un poids relativement plus élevé des plus de 60 ans mais qui sont dans la moyenne départementale, voire en dessous pour les plus de 50 ans. Page 25

C - Des secteurs caractérisés par un poids des chefs d'établissements de plus de 50 ans élevé mais conforme à la moyenne pour les plus de 60 ans. Page 26

IV - GEOGRAPHIQUEMENT, LE PROBLEME DES TRANSMISSIONS D'ENTREPRISES SE POSE AVEC D'AUTANT PLUS D'ACUITE QUE LA DENSITE INDUSTRIELLE DU CANTON EST ELEVEE. Page 27

1 - L'âge moyen s'établit à 51 ans en Vendée mais varie de 46 à 55 ans selon les cantons. Page 27

2 - Le poids des chefs d'entreprises de plus de 60 ans croît avec la densité industrielle. Page 28

3 - Les cantons du Nord-Est de la Vendée sont également ceux où la part des chefs d'entreprises de plus de 50 ans est la plus élevée. Page 29

4 - Vers une typologie des cantons en fonction de leur degré d'exposition au risque de transmission d'entreprises. Page 29

PREAMBULE

L'étape de la transmission constitue incontestablement un moment délicat dans la vie d'une entreprise. On estime ainsi qu'en France, 10% des défaillances d'entreprises ont pour origine une mauvaise transmission, ce qui représente 6 000 dépôts de bilan et 100 000 emplois perdus chaque année.

La transmission représente par conséquent une préoccupation lourde d'enjeux et ce d'autant plus qu'en Vendée, le poids des PME à capitaux familiaux est élevé.

Or, 60% des dirigeants des PME vendéennes ont plus de 50 ans, ce qui signifie qu'à l'horizon 2010, c'est autant de PME qui seront potentiellement concernées par une opération de transmission liée à l'âge du chef d'entreprise.

Quand on évoque la vitalité du tissu industriel de la Vendée, on pense plus souvent à la création d'entreprises, mais il apparaît clairement que celui de la transmission d'entreprises est au cœur d'une problématique encore plus importante, dans la mesure où il s'agit d'éviter l'appauvrissement de notre tissu industriel par des dépôts de bilan mais également par la délocalisation des centres de décision.

L'objet de cette étude est ainsi d'établir un diagnostic précis de la situation globalement en Vendée, et de détailler la problématique par secteurs d'activités.

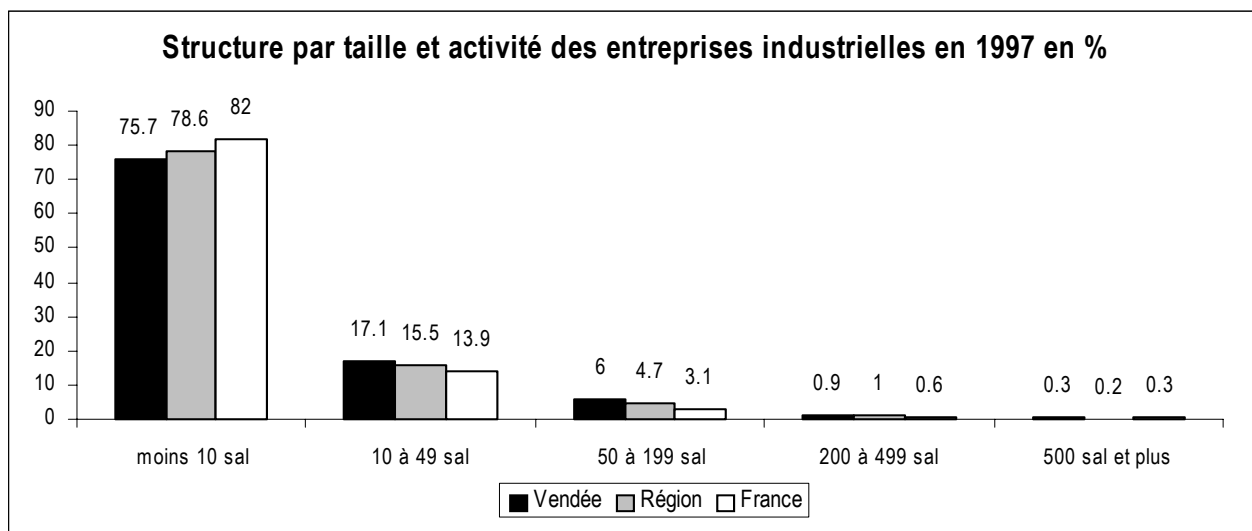
I - LA VENDEE APPARAÎT D'AUTANT PLUS CONCERNÉE QUE SON TISSU INDUSTRIEL SE CARACTÉRISE PAR LE POIDS ÉLEVÉ DES PMI DE TYPE PATRIMONIAL

1 - LA VENDEE COMPTE DEUX FOIS PLUS D'ENTREPRISES QUE LA FRANCE DONT LE NOMBRE DE SALARIÉS EST COMPRIS ENTRE 50 ET 200 SALARIÉS.

152 des 2 539 entreprises industrielles que compte la Vendée ont un nombre de salariés compris entre 50 et 199, soit un poids de 6%, à comparer avec le poids constaté dans la Région (4,7%) et en France (3,2%) en 1997.

La Vendée se caractérise également par un poids relativement plus élevé des entreprises de 10 à 49 salariés puisqu'elle représente 17% des entreprises industrielles en Vendée contre 15,5% dans la Région et 14% en France.

→ Le poids relativement plus élevé des PME en Vendée comparé à la région et à la France est un élément important du dynamisme industriel de la Vendée.



Sources : Observatoire Economique Départemental - INSEE

2 - UN TISSU INDUSTRIEL CARACTÉRISÉ PAR UN DEGRÉ D'AUTONOMIE SUPÉRIEUR À LA MOYENNE ...

Les PMI vendéennes ont pour la majorité d'entre-elles leur siège social en Vendée. On ne dispose hélas pas de données fiables sur ce degré d'autonomie à l'échelon d'un département.

Une enquête réalisée par la Banque de France en 1993 montrait que seules 19 entreprises vendéennes réalisant un chiffre d'affaires total de 3 057,01 millions de francs (dont 2 737,01 millions de francs dans le secteur industriel) employant 3 627 personnes (dont 3 323 dans le secteur industriel) étaient détenues majoritairement par des sociétés étrangères.

De même, la dernière étude du SESSI sur l'état de l'industrie française montre que les Pays de la Loire, avec 67% des effectifs employés par les entreprises dont le siège social est dans la région, se situent dans la moyenne haute.

3 - ... QUI S'EXPLIQUE POUR PARTIE PAR LA PART ELEVEE DES ENTREPRISES DE TYPE PATRIMONIAL.

Notons que l'exploitation du fichier de la Banque de France ne permet pas de connaître l'actionnariat des entreprises. Pourtant, la nature et l'histoire de l'industrialisation de la Vendée font que le poids des entreprises dites patrimoniales¹ est probablement important.

Une étude nationale a été réalisée sur ces entreprises afin de comparer leurs performances avec celles des autres entreprises. Globalement, il apparaît que leurs performances sont supérieures à la moyenne que se soit en termes de résultats nets ou de chiffre d'affaires à l'exportation². Et surtout, l'attachement du personnel à l'entreprise constitue une caractéristique significative.

Les entreprises patrimoniales se caractérisent effectivement par les traits suivants : des emplois plus stables, une flexibilité par l'intérim, un éventail de rémunération moins large, des salaires moins élevés pour les dirigeants (du fait de leur participation au capital), des dépenses sociales importantes et propres à l'entreprise, notamment en formation.

→ Toutes ces caractéristiques expliquent au moins pour partie la réussite de la Vendée notamment en matière industrielle.

4 - DES ENJEUX PARTICULIEREMENT IMPORTANTS AU REGARD DU POIDS ECONOMIQUE DES ENTREPRISES DIRIGÉES PAR LES PLUS DE 50 ANS...

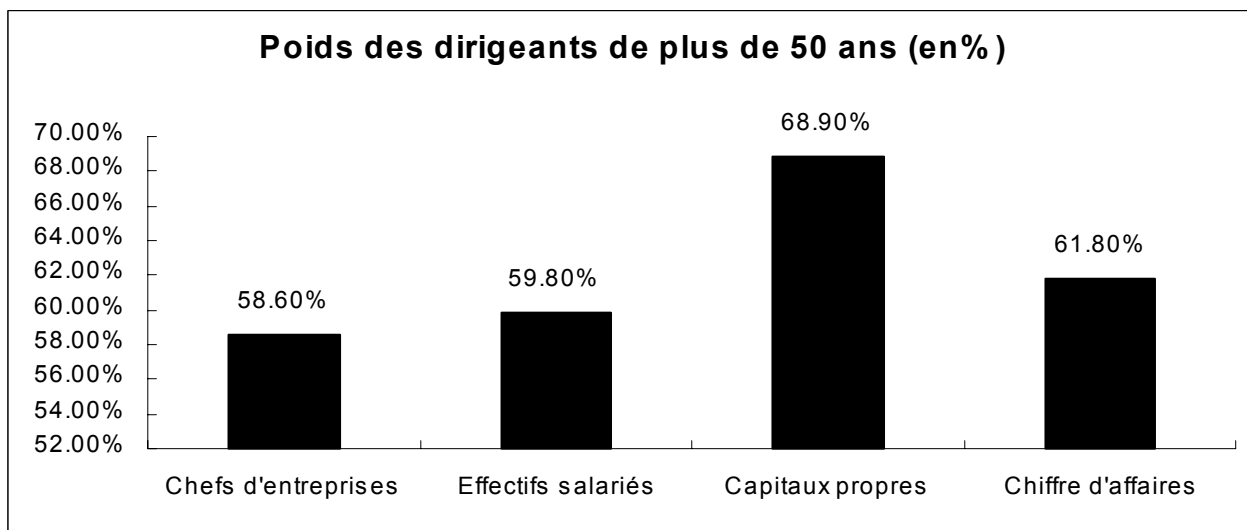
Note méthodologique : toutes les données de l'étude qui ont trait aux entreprises en fonction de l'âge de leur dirigeant et quelque soit le critère étudié, à savoir le nombre d'entreprises, les effectifs salariés, le chiffre d'affaires, la valeur des capitaux propres, sont issues du fichier de la Banque de France. Ces données portent sur les établissements dont le nombre de salariés est compris entre 20 et 200. En outre, ne sont étudiées que les entreprises ayant été enregistrées sous un code d'activité appartenant au secteur industriel, aux transports et au commerce de gros.

Les enjeux de la transmission d'entreprises en Vendée sont importants dans la mesure où les entreprises de 20 à 200 salariés dirigées par les plus de 50 ans :

- représentent 248 des 423 PME de cette catégorie, soit une proportion de 58,6%,
- emploient 13 690 salariés, soit 59,8% des effectifs de cette taille d'entreprise,
- constituent 68,9% de la valeur totale des capitaux propres des entreprises de 20 à 200 salariés des secteurs étudiés, ce qui représente un montant de 2 187,63 millions de francs.

¹ Une entreprise est dite patrimoniale quand les dirigeants sont également des actionnaires significatifs du capital de l'entreprise.

² « La réussite des entreprises familiales », d'Octave GELINIER

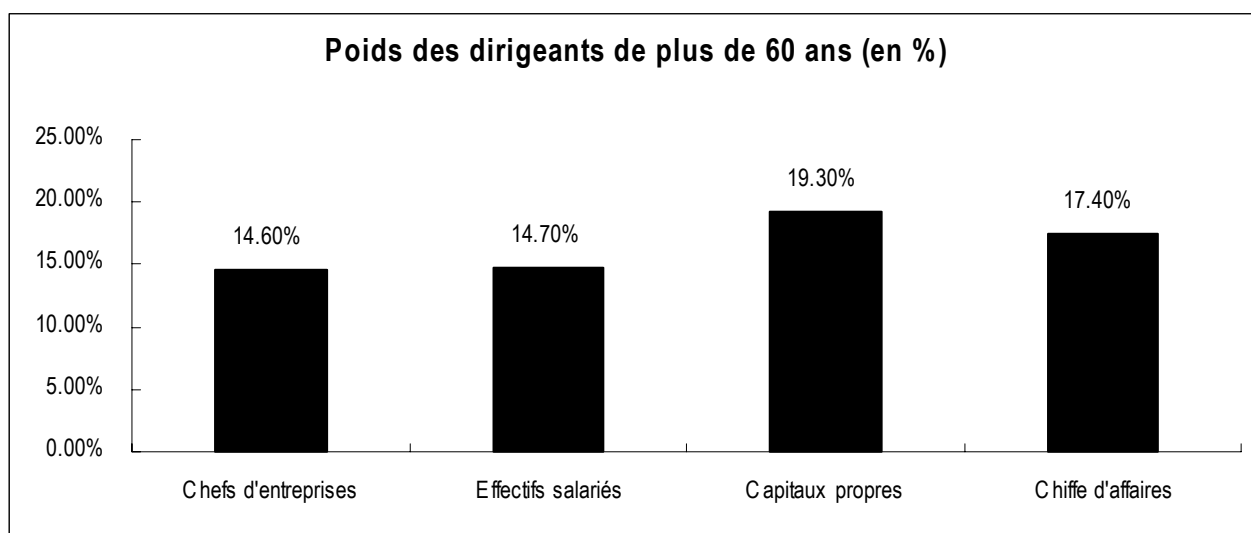


Sources : Observatoire Economique Départemental – Banque de France

... MAIS EGALEMENT DES PLUS DE 60 ANS.

Le problème de la transmission d'entreprises se pose d'ores et déjà dans la mesure où 62 entreprises vendéennes de 20 à 200 salariés employant 3 365 salariés sont actuellement dirigées par les plus de 60 ans.

La valeur de leurs capitaux propres est également conséquente puisqu'elle s'établit à 614,98 millions de francs, soit 19,3% du montant total des capitaux propres des PME/PMI vendéennes de 20 à 200 salariés.



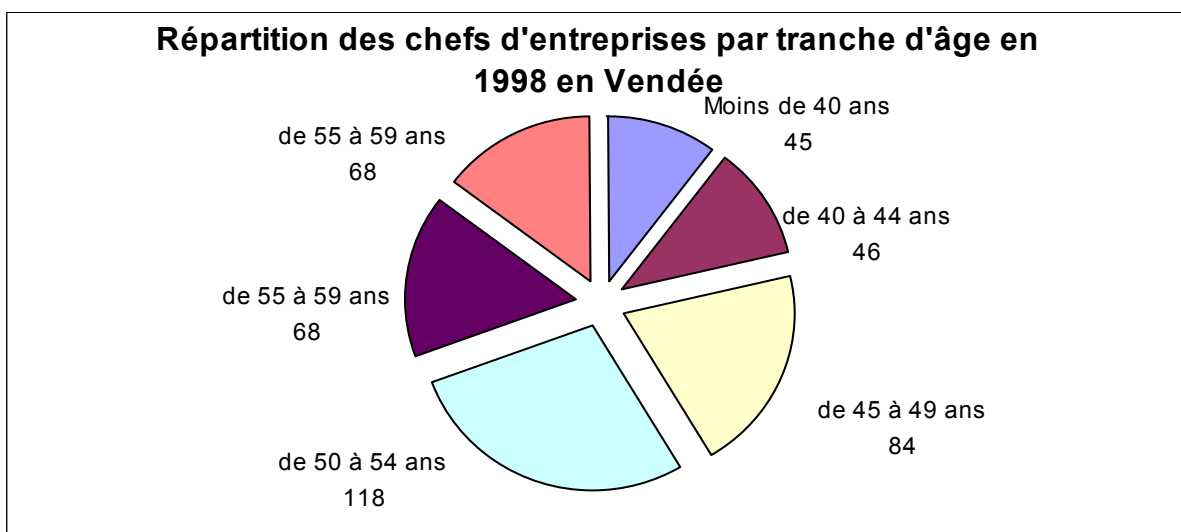
Sources : Observatoire Economique Départemental – Banque de France

II - 60% DES ENTREPRISES DE 20 A 200 SALARIES SERONT CONCERNEES PAR UNE TRANSMISSION D'ENTREPRISE A L'HORIZON 2010.

1 - PRES DE 60% DES CHEFS D'ENTREPRISES VENDEENS ONT PLUS DE 50 ANS EN 1998 ET 15% PLUS DE 60 ANS.

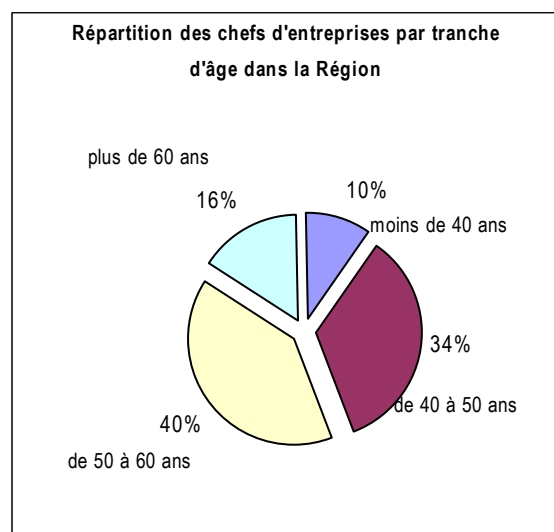
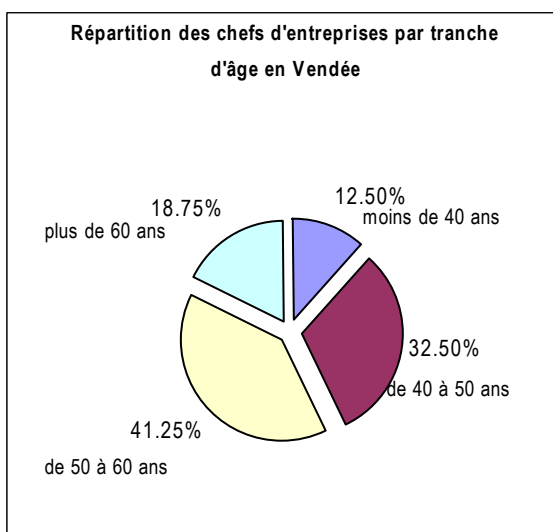
L'analyse de la répartition des chefs d'entreprises vendéens par tranche d'âge montre que la classe d'âge la plus importante est celle des 50-54 ans, qui représente 27,8% du total des entreprises étudiées, soit 118 chefs d'entreprises. Notons que 62 des 423 chefs d'entreprises dont le nombre de salariés est compris entre 20 et 200, soit 14,7% ont plus de 60 ans.

➔ 15% des chefs d'entreprises ont plus de 60 ans et sont d'ores et déjà concernés par la transmission de leur entreprise.



Sources : Observatoire Economique Départemental – Banque de France

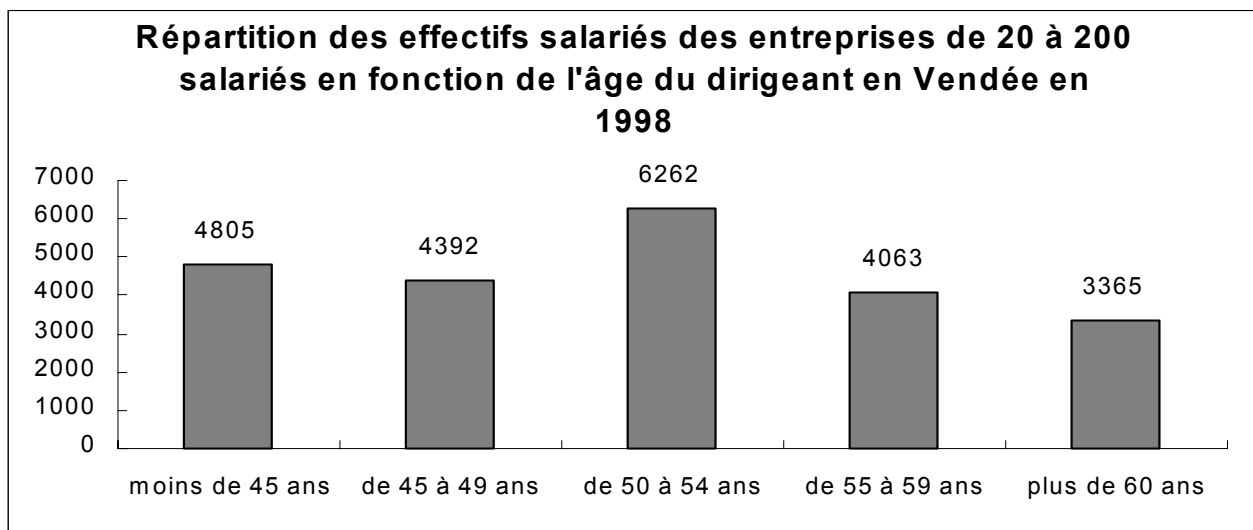
Une étude réalisée par le Conseil Economique et Social sur la base des fichiers consulaires et portant sur un échantillon de 1000 entreprises de 50 à 500 salariés de la Région des secteurs de l'industrie et des services à l'industrie, montre que la proportion des chefs d'entreprises âgés de plus de 50 ans est identique dans la Région et en Vendée (60%).



Sources : Observatoire Economique Départemental – Banque de France

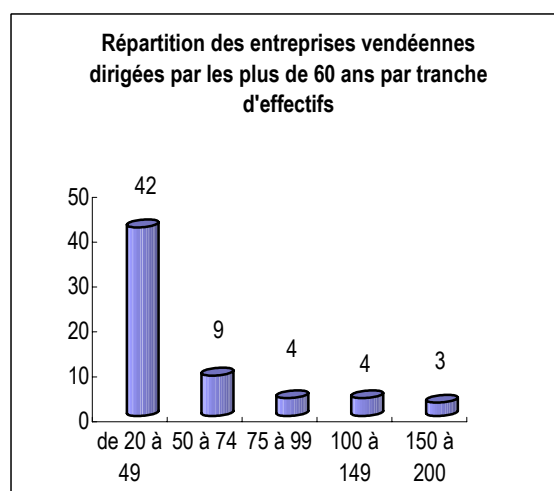
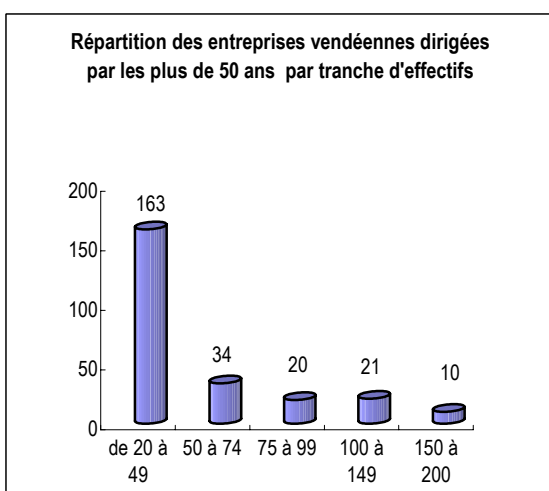
2 - 13.690 SALARIES SONT EMPLOYES DANS LES ENTREPRISES DONT LE DIRIGEANT A PLUS DE 50 ANS ET PRES DE 3 400 DANS LES ENTREPRISES DIRIGEES PAR DES PLUS DE 60 ANS.

Près de 60% des effectifs des entreprises vendéennes de 20 à 200 salariés pourraient ainsi être concernés par une opération de transmission d'ici une dizaine d'années. Notons que d'ores et déjà 14,7% des salariés (soit 3 365) travaillent au sein d'entreprises dont le dirigeant a plus de 60 ans.



Sources : Observatoire Economique Départemental – Banque de France

La répartition des entreprises par tranche d'effectifs salariés montre que 7 PME dont le chef d'entreprise a plus de 60 ans compte entre 100 et 200 salariés; on en recense plus de 30 quand le dirigeant a plus de 50 ans.



Sources : Observatoire Economique Départemental – Banque de France

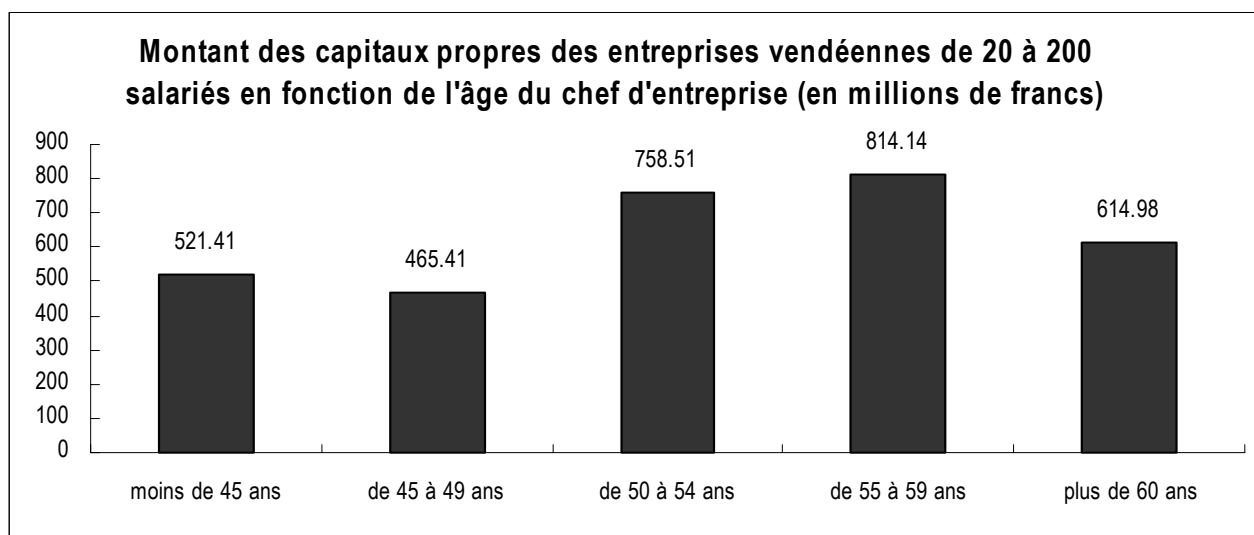
3 - DES ENJEUX FINANCIERS IMPORTANTS : LA VALEUR DES CAPITAUX PROPRES DES ENTREPRISES DIRIGÉES PAR LES PLUS DE 50 ANS S'ÉLEVE À 2.187,63 MILLIONS DE FRANCS.

A - Les chefs d'entreprises de plus de 55 ans concentrent 45% des capitaux propres et les plus de 50 ans près de 70%.

Les capitaux propres des entreprises dirigées par les plus de 60 ans s'élèvent à près de 615 millions de francs, ce qui représente 19,3% du montant des capitaux propres des entreprises de cette taille.

Si l'on ajoute la valeur des capitaux propres des entreprises dirigées par les 55-59 ans (814,14 millions de francs), la proportion atteint 45% et même 68,9% si l'on intègre la valeur des capitaux propres des entreprises dirigées par les 50-54 ans.

→ Le montant des capitaux propres des entreprises dirigées par des chefs d'entreprises de plus de 50 ans s'établit à 2 187,63 millions de francs, soit 68,9% du montant total des capitaux propres.

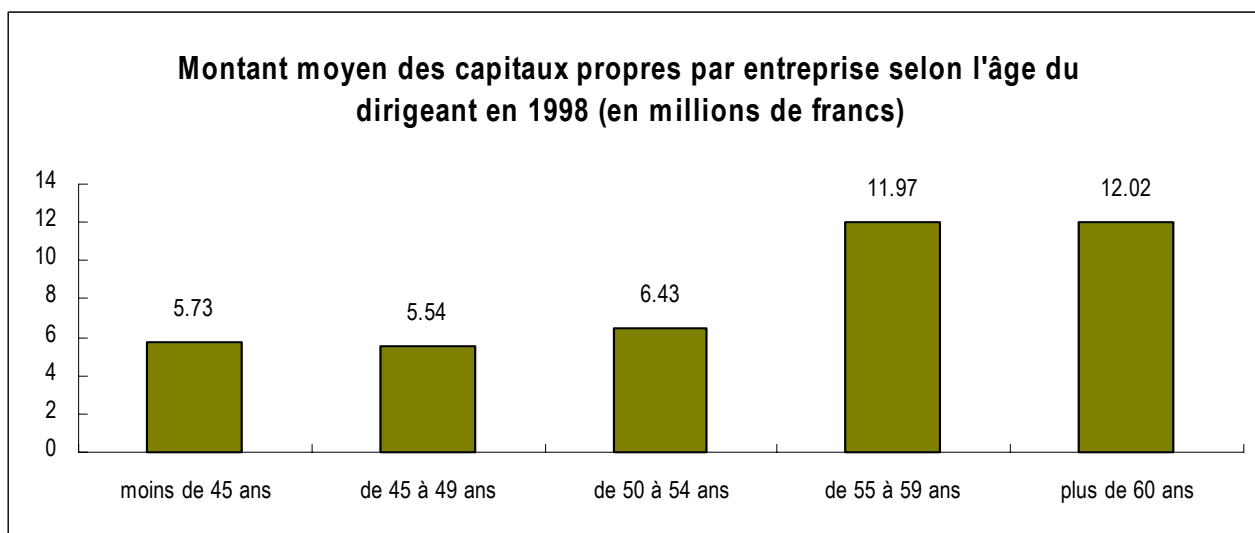


Sources : Observatoire Economique Départemental – Banque de France

B - La valeur moyenne des capitaux propres par entreprise augmente avec l'âge de son dirigeant.

L'analyse de la valeur moyenne des capitaux propres selon l'âge du dirigeant révèle que cette valeur croît avec l'âge du chef d'entreprise. Ce montant est inférieur à 6 millions de francs quand le dirigeant a moins de 50 ans et devient équivalent à 10 millions lorsque le chef d'entreprise a plus de 55 ans.

Cette différence explique le fait que près de 70% de la valeur des capitaux propres des entreprises de 20 à 200 salariés des secteurs de l'industrie, du commerce de gros et des transports soit concentrée dans les entreprises dirigées par des plus de 50 ans.

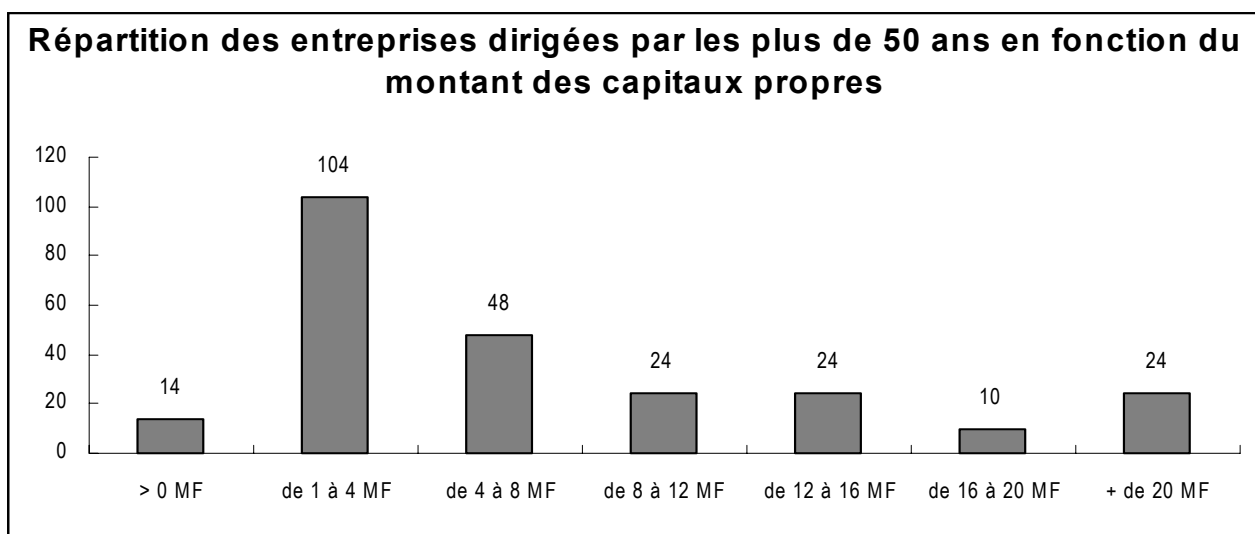


Sources : Observatoire Economique Départemental – Banque de France

C - Le montant des capitaux propres est supérieur à 8 millions de francs pour un tiers des PME dirigées par des plus de 50 ans...

La répartition des PME en fonction du montant de leurs capitaux propres et de l'âge du dirigeant, en l'occurrence les plus de 50 ans, fait apparaître :

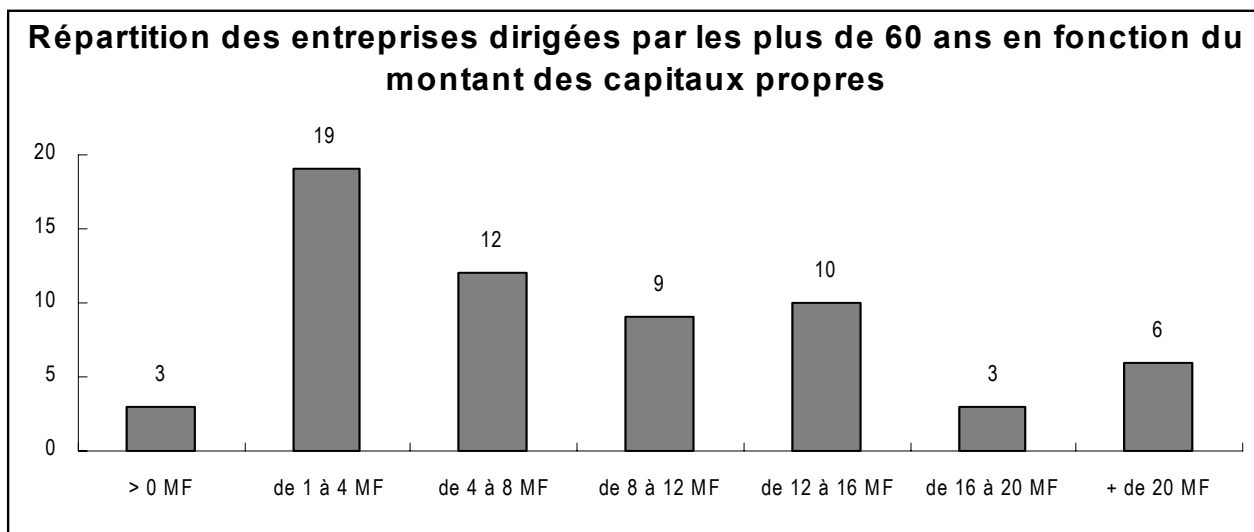
- le poids élevé des PME dont la valeur des capitaux propres est comprise entre 0 et 4 MF (41,94 %, soit 104 des 248 PME dirigées par des plus de 50 ans),
- la proportion significative des PME dont le montant des capitaux propres est supérieur à 8 MF (un tiers des 82 entreprises). Notons également que 10 % d'entre elles (soit 24) ont des capitaux propres supérieurs à 20 MF.



Sources : Observatoire Economique Départemental – Banque de France

... et pour plus de 45 % des PME dont le chef d'entreprise a plus de 60 ans.

La proportion des entreprises dirigées par des plus de 60 ans et dont la valeur des capitaux propres est supérieure à 8 MF est encore plus forte que pour les chefs d'entreprises de plus de 50 ans (45,1 %, soit 28 PME). Ajoutons enfin que 19 PME ont un montant de capitaux propres compris entre 0 et 4 MF et 12 PME entre 4 et 8 MF.



Sources : Observatoire Economique Départemental – Banque de France

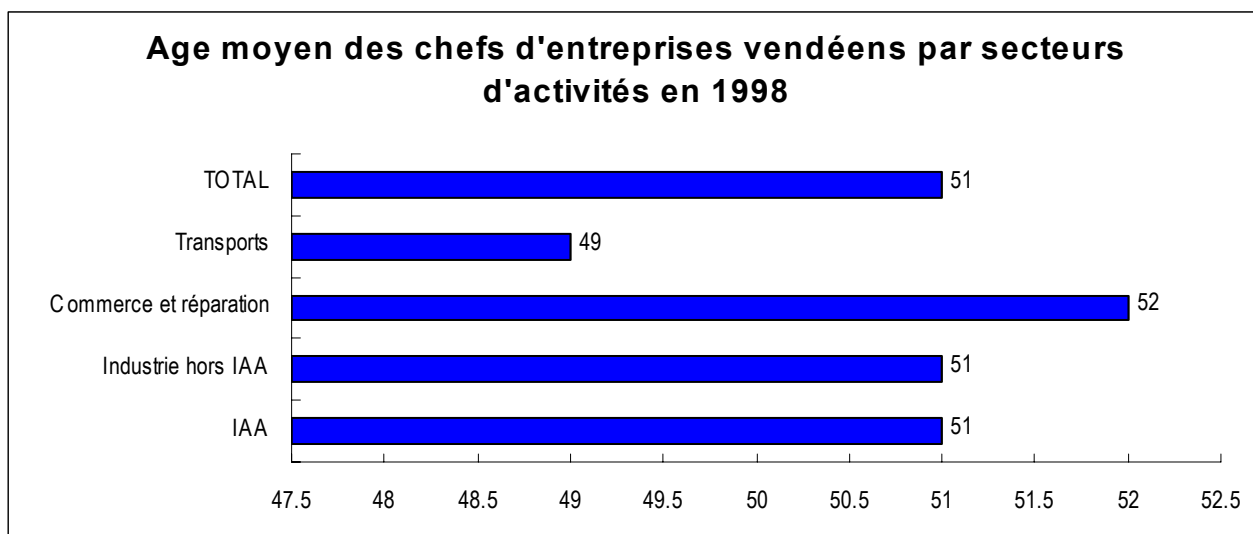
III - LES SECTEURS DE LA MECANIQUE-METALLURGIE, DE LA PLASTURGIE ET DE L'AGROALIMENTAIRE SONT CEUX OU LA PART DES DIRIGEANTS DE PLUS DE 50 ET 60 ANS EST LA PLUS ELEVEE.

Note : l'analyse sectorielle en fonction de l'âge des dirigeants s'effectuera pour tous les critères étudiés (nombre de dirigeants, effectifs salariés, chiffre d'affaires, capitaux propres) en valeur absolue mais également relativement dans la mesure où ce ratio permet d'apprécier quels sont les secteurs les plus exposés par d'éventuelles transmissions d'entreprises.

1- LE POIDS DES CHEFS D'ENTREPRISES AGES DE PLUS DE 50 ANS VARIE DE 43,9 % (TRANSPORT) A 66,6 % (COMMERCE ET REPARATION).

A - L'âge moyen des chefs d'entreprises est compris entre 49 ans (transport) et 52 ans (commerce et services) pour une moyenne de 51 ans.

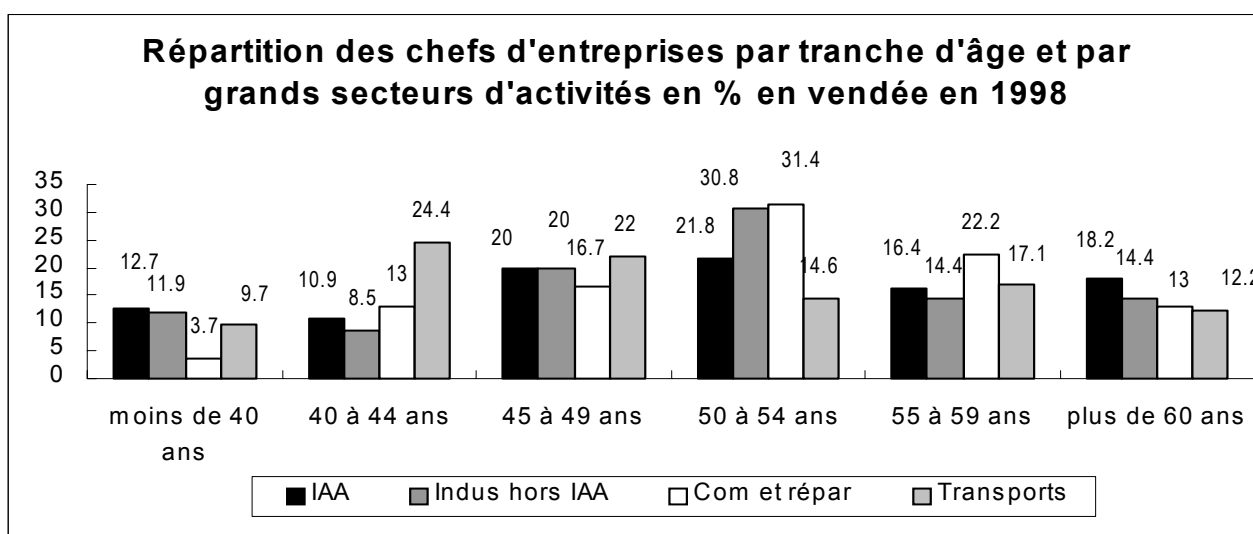
L'analyse par secteurs d'activités montre que l'âge moyen est le plus bas pour le secteur du transport (49 ans) et le plus élevé pour celui du commerce et de la réparation (52 ans), alors que l'âge moyen des chefs d'entreprises s'établit à 51 ans.



Sources : Observatoire Economique Départemental – Banque de France

B - Les chefs d'entreprises âgés de 50 à 54 ans sont les plus nombreux dans tous les grands secteurs sauf dans les transports où ce sont les 40-44 ans.

La répartition par tranche d'âge et par secteur confirme la relative jeunesse des chefs d'entreprises du secteur des transports. La classe d'âge des 40-44 ans est ainsi la plus nombreuse (24,4%) alors que pour les autres secteurs, c'est la tranche d'âge des 50-54 ans qui est la plus représentative.



Sources : Observatoire Economique Départemental – Banque de France

Notons ainsi que le secteur des transports est le seul secteur où la part des chefs d'entreprises de moins de 50 ans est supérieure à 50 %.

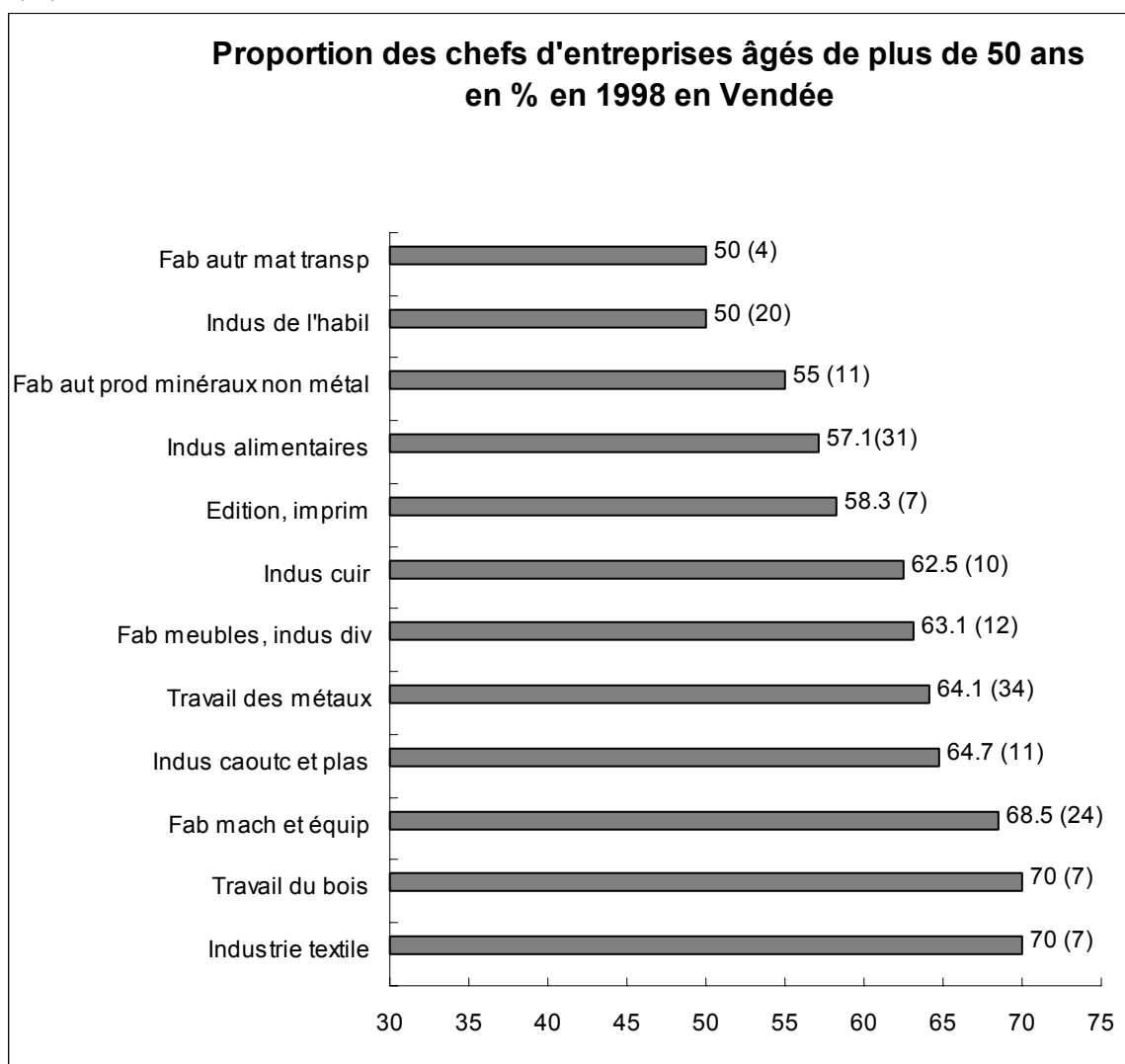
C - Près d'un chef d'entreprise sur cinq est âgé de plus de 60 ans dans le secteur de l'agro-alimentaire.

Le poids des chefs d'entreprises âgés de plus de 60 ans est compris entre 12,2% dans le secteur des transports et 18,2% dans les industries agro-alimentaires, ce qui signifie pour ce dernier secteur qu'il est dès à présent relativement plus concerné que les autres par le problème de la transmission d'entreprises.

2 - LES DIRIGEANTS DE PLUS DE 50 ANS SONT TRES REPRESENTES DANS LES SECTEURS DU TRAVAIL DES METAUX, DE LA FABRICATION DE MACHINES ET DE LA PLASTURGIE...

La proportion des chefs d'entreprises de plus de 50 ans apparaît particulièrement élevée dans les secteurs de l'industrie textile et du travail du bois (70%) mais également dans les secteurs du travail des métaux (64,5%) et de la fabrication de machines et équipements (68,5%).

A contrario, cette proportion est moindre dans le secteur de l'habillement, dans l'industrie du papier et du carton et la fabrication d'autres matériels de transports (construction navale) (50%). Soulignons que la moyenne s'établit à 58,6%. En valeur absolue, les chefs d'entreprises de plus de 50 ans sont les plus nombreux dans les secteurs de la mécanique (24) – métallurgie (34) et dans les industries alimentaires (31).

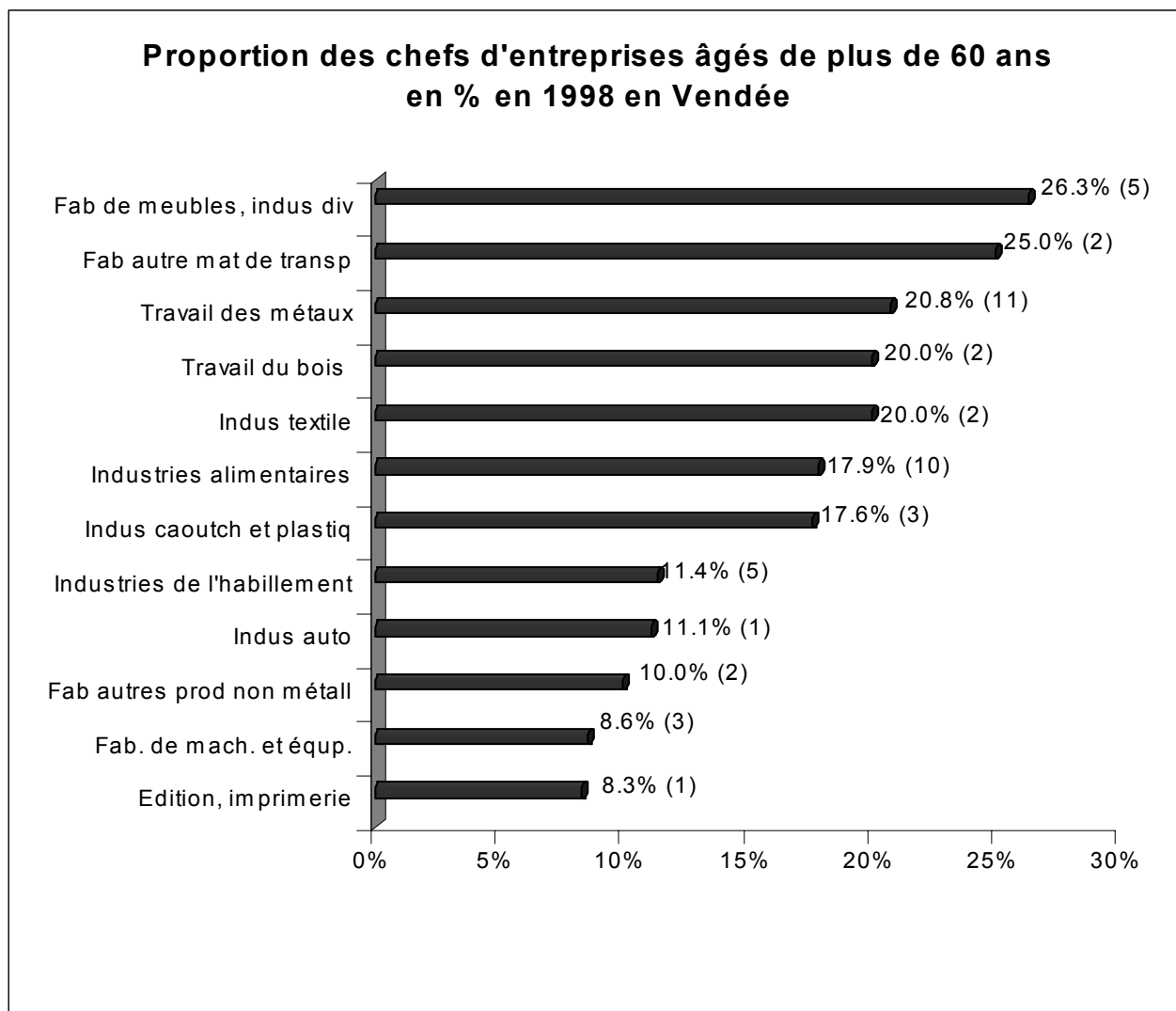


Sources : Observatoire Economique Départemental – Banque de France

() nombre de chefs d'entreprises dans le secteur âgé de plus de 50 ans

...ET LE POIDS DES PLUS DE 60 ANS EST ELEVE DANS LES SECTEURS DE LA FABRICATION DE MEUBLES ET D'AUTRES MATERIELS DE TRANSPORTS.

La proportion des chefs d'entreprises de plus de 60 ans dépasse les 20% dans les secteurs de la fabrication de meubles (26,3%), de la fabrication d'autres matériels de transports (25%), ainsi que dans les secteurs déjà cités du travail des métaux (20,8%), du travail du bois et de l'industrie textile (20%).



Sources : Observatoire Economique Départemental – Banque de France

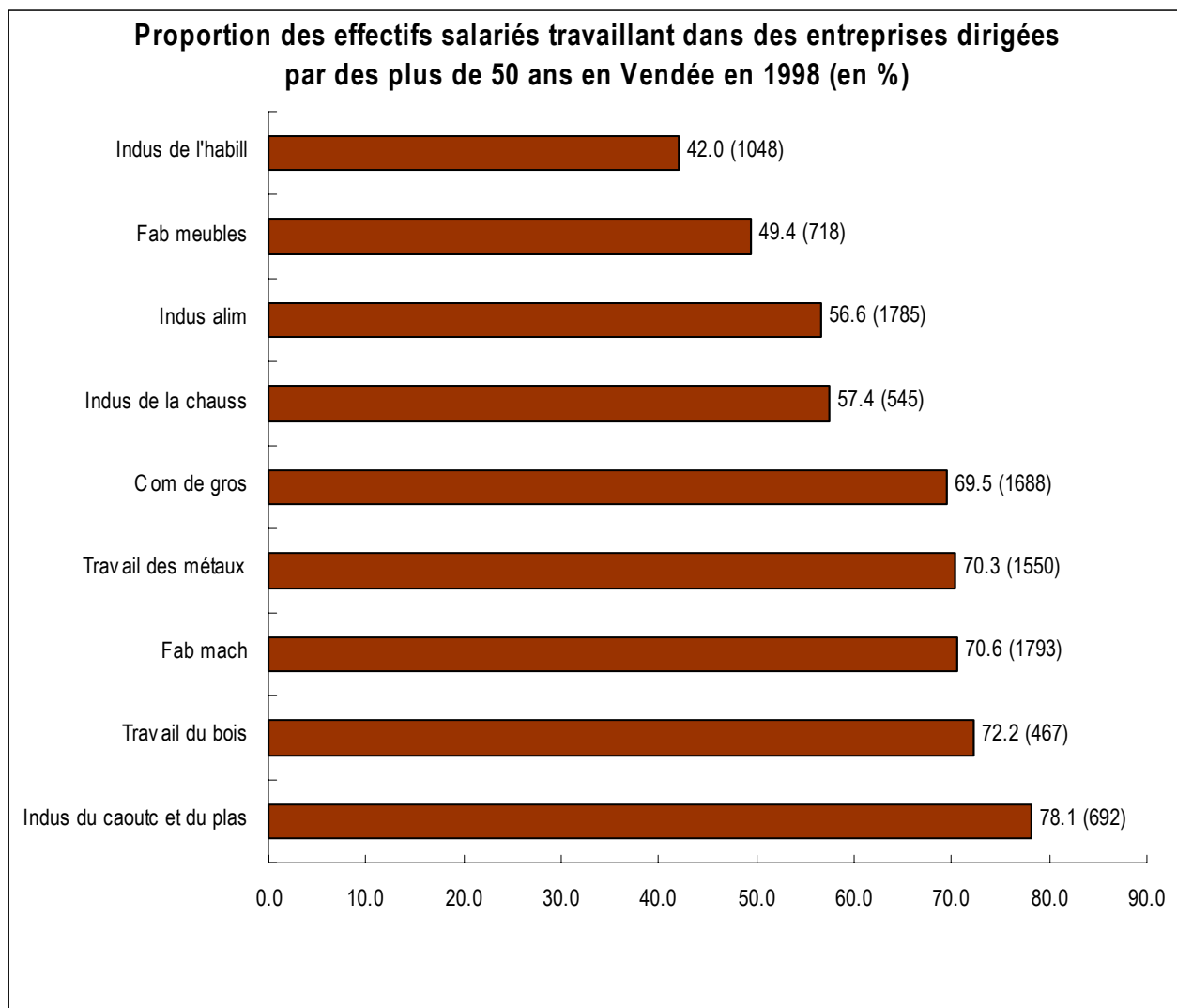
3- 10.000 EMPLOIS SERONT POTENTIELLEMENT CONCERNES PAR D'EVENTUELLES TRANSMISSIONS D'ENTREPRISES D'ICI 10 ANS DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS DE L'ECONOMIE VENDEENNE...

13.690 salariés travaillent dans les entreprises de 20 à 200 salariés dirigées par les plus de 50 ans, ce qui représente en moyenne 59,8% des effectifs totaux de cette catégorie d'entreprises.

La proportion atteint ou dépasse les 70% dans certains secteurs importants de l'industrie vendéenne à l'instar du travail des métaux (70,2%) et de la mécanique (70,5%) mais aussi dans les industries du caoutchouc et des matières plastiques (78,1%).

Ces quatre secteurs qui sont relativement les plus concernés, représentent ainsi à eux-seuls 4 502 emplois.

- 4.500 emplois seront donc concernés par une éventuelle transmission d'entreprises d'ici 10 ans dans les quatre secteurs du travail des métaux et de la mécanique, du travail du bois et des industries du caoutchouc et des matières plastiques. Si l'on ajoute les industries de la mode, du meuble, le commerce de gros et les industries agroalimentaire, c'est plus de 10 000 emplois qui sont potentiellement en jeu.

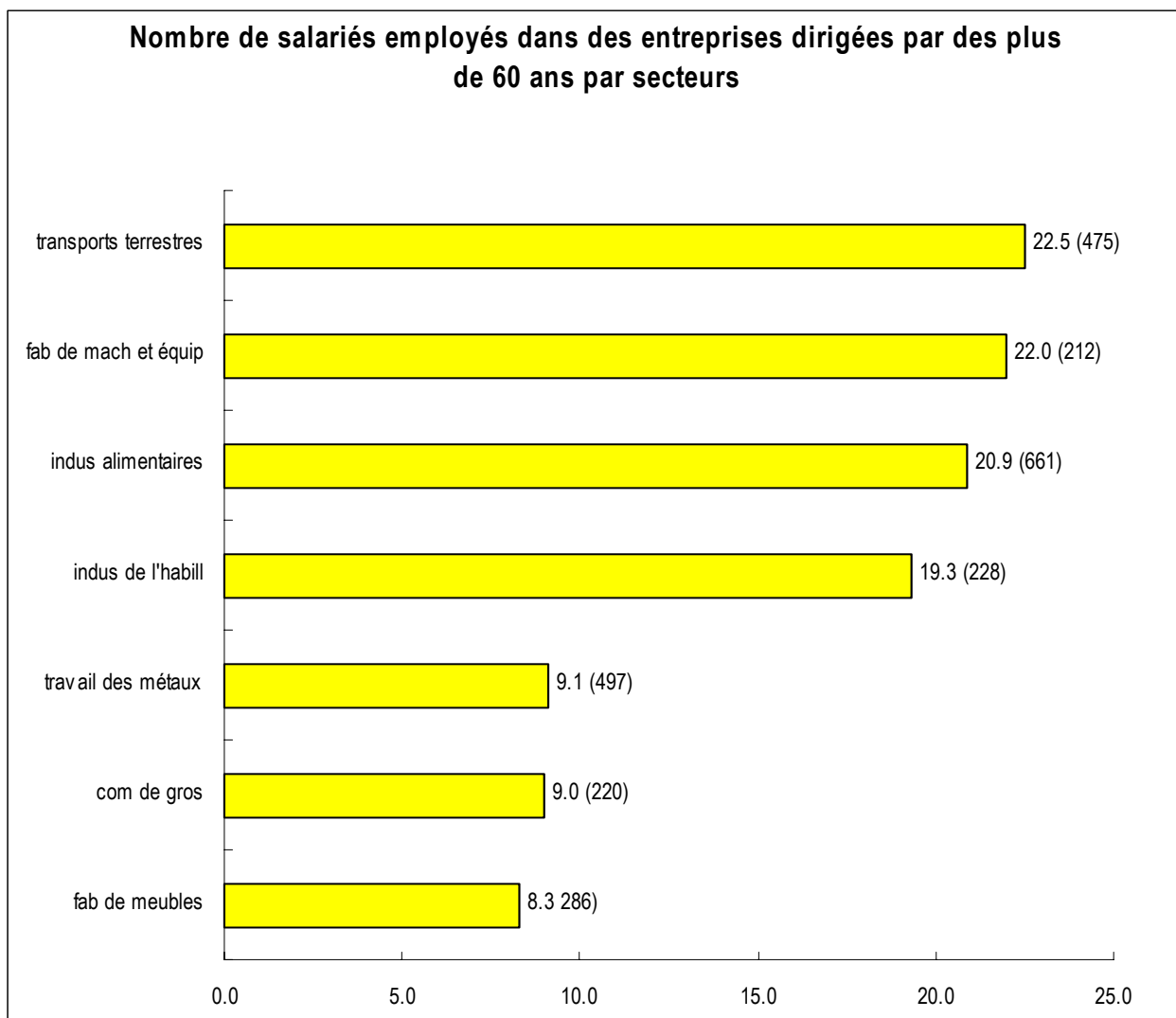


Sources : Observatoire Economique Départemental – Banque de France

() Nombre de salariés travaillant dans les entreprises dirigées par des plus de 50 ans par secteur.

...ET LES SECTEURS DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES, DU TRAVAIL DES METAUX ET DES TRANSPORTS TERRESTRES SONT CEUX OU LE PLUS GRAND NOMBRE DE SALARIES TRAVAILLENT DANS DES PME DIRIGÉES PAR DES PLUS DE 60 ANS.

76,6% des effectifs des entreprises de 20 à 200 salariés dirigées par des plus de 60 ans (soit 2 579 des 3 367 salariés concernés) sont concentrés dans sept secteurs, à savoir les industries alimentaires, l'habillement, le travail des métaux, la fabrication de machines et équipements, la fabrication de meubles, le commerce de gros et les transports terrestres.



Sources : Observatoire Economique Départemental – Banque de France

() Proportion des salariés travaillant dans des entreprises dirigées par des plus de 60 ans par secteurs

Les chefs d'entreprises de plus de 60 ans ont un poids particulièrement significatif dans trois secteurs dans la mesure où les entreprises qu'ils dirigent, emploient plus d'1 salarié sur 5 du secteur.

Il s'agit des industries alimentaires où la proportion atteint 20,9%, du secteur de la mécanique (22%) et des transports terrestres (22,5%) alors que la moyenne départementale s'établit à 14,7%.

Toutefois, si l'on raisonne en valeur absolue, il convient d'intégrer le secteur du travail des métaux puisque près de 500 emplois sont concernés.

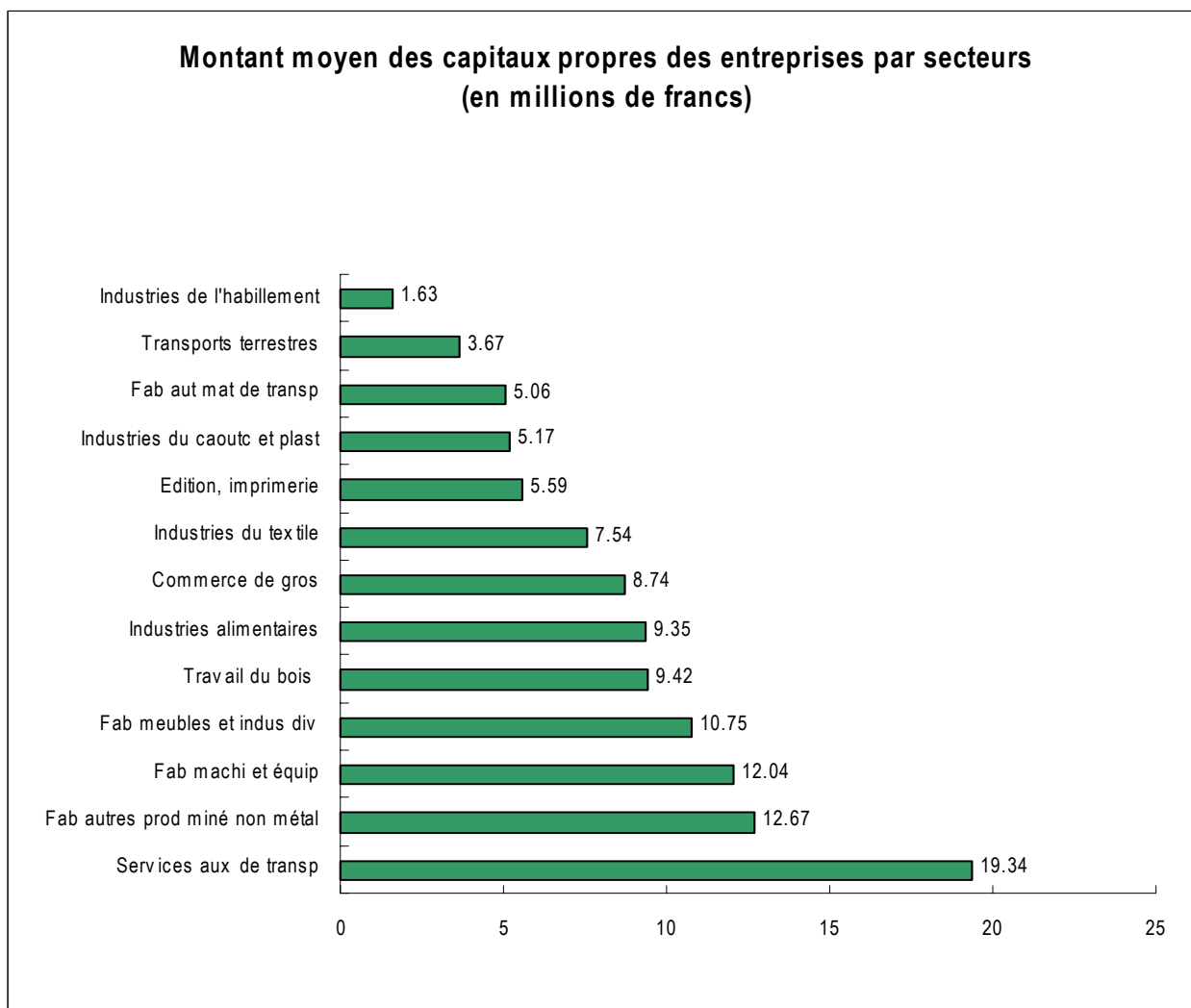
4 - LES SECTEURS DE LA MECANIQUE-METALLURGIE, LES INDUSTRIES DE L'AGROALIMENTAIRE ET DES MATIERES PLASTIQUES SONT CEUX OU LA PROPORTION DES CAPITAUX PROPRES DES PME DIRIGES PAR LES PLUS DE 50 ET 60 ANS EST LA PLUS ELEVEE.

A - Le montant moyen des capitaux propres des entreprises de 20 à 200 salariés varie de 1,63 millions de francs dans le secteur de l'habillement à plus de 10 millions de francs dans les secteurs de la mécanique et de la fabrication de meubles.

Le montant moyen des capitaux propres par entreprises varie sensiblement d'un secteur à l'autre. C'est dans le secteur de la mode que la valeur moyenne des capitaux propres est la moins élevée avec 1,63 millions de francs pour le secteur de l'habillement et 2,92 millions de francs pour le secteur cuir-chaussure.

A contrario, c'est dans le secteur de la mécanique, des services auxiliaires de transports et de la fabrication de meubles que le montant moyen des capitaux propres est le plus élevé puisque supérieur à 10 millions de francs.

→ Le montage financier de la transmission d'entreprise sera d'autant plus difficile que la valeur des capitaux propres est élevée. Les transmissions pourront par conséquent poser davantage de problèmes dans les secteurs "les plus capitalistiques".



Sources : Observatoire Economique départemental – Banque de France

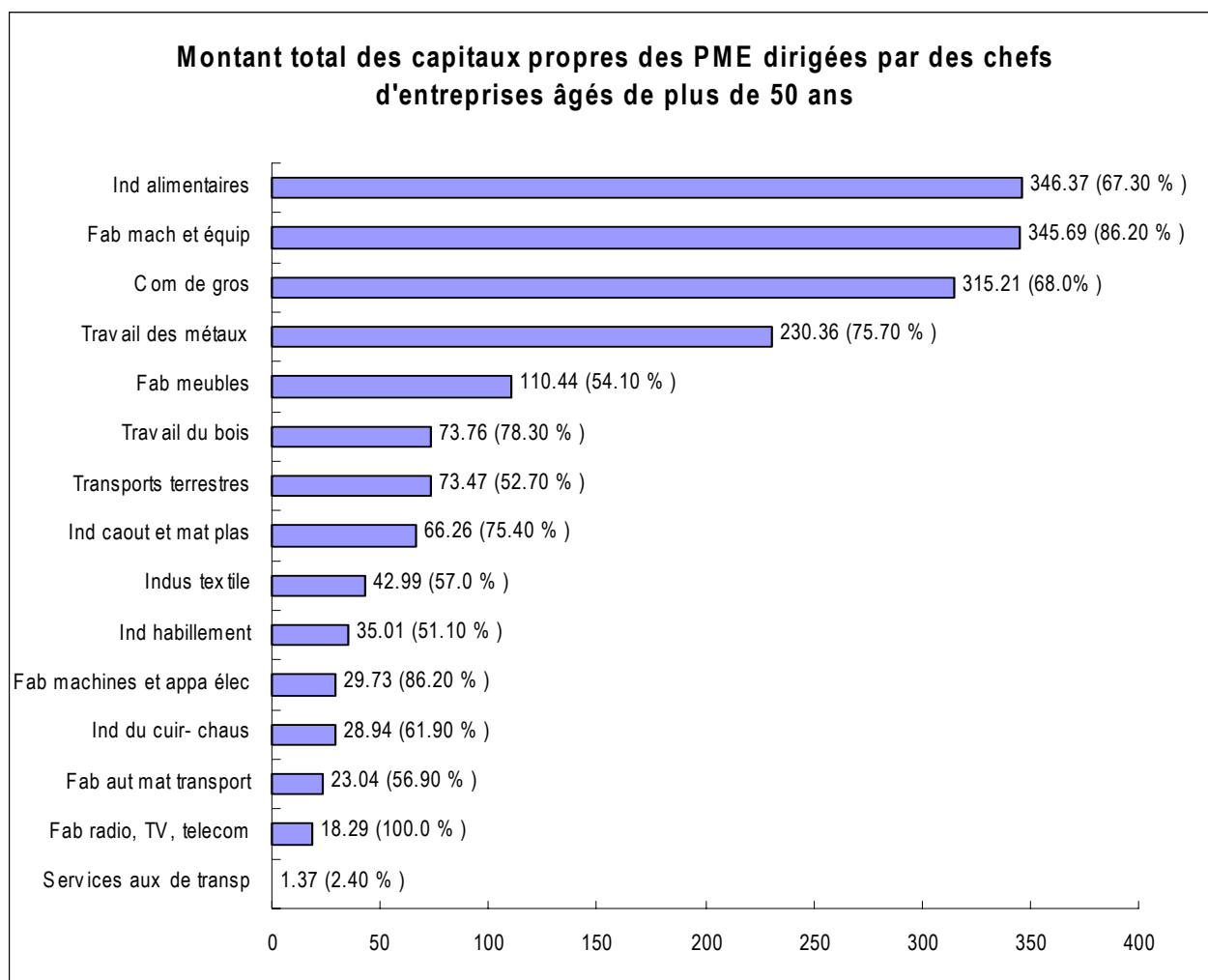
B - Le poids des entreprises dirigées par les plus de 50 ans apparaît particulièrement élevé dans les secteurs du travail des métaux, du bois, de la mécanique et de l'industrie du caoutchouc et des matières plastiques.

Les montants des capitaux propres des entreprises dirigées par des plus de 50 ans s'élèvent globalement à 2 187,63 millions de francs et les montants les plus significatifs s'observent dans les secteurs les plus représentatifs de l'économie vendéenne.

Les trois secteurs où la valeur des capitaux propres des entreprises dirigées par les plus de 50 ans est la plus élevée sont l'agro-alimentaire (346,37 millions de francs), la mécanique (345,69 millions de francs) et le commerce de gros (315,21 millions de francs) en 1998. Si l'on analyse maintenant le poids des dirigeants de plus de 50 ans dans la valeur totale des capitaux propres, il apparaît ainsi clairement que la proportion varie sensiblement d'un secteur à l'autre.

Les pourcentages les plus élevés s'observent dans les secteurs de la mécanique (86,2%), du travail des métaux (75,7%), de la fabrication de machines et appareils électriques (86,2%), du travail du bois (78,3%) et de l'industrie du caoutchouc et des matières plastiques (75,4%).

Rappelons que la valeur des capitaux propres des entreprises dont le dirigeant a plus de 50 ans représentent en moyenne 68,9% de la valeur totale des capitaux propres des PME vendéennes de 20 à 200 salariés.



Sources : Observatoire Economique Départementale – Banque de France

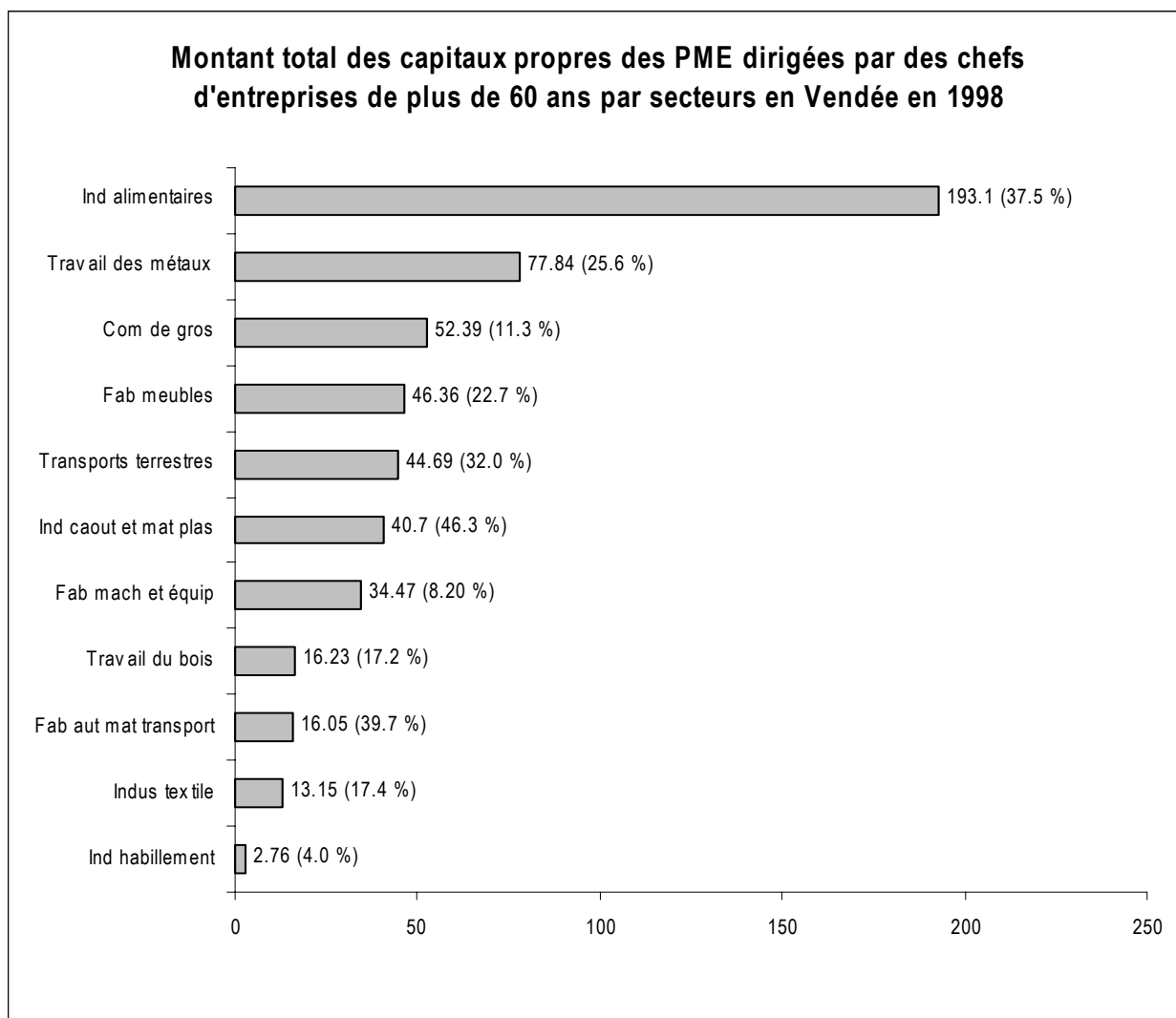
(%) Capitaux propres des entreprises dirigés par des plus de 50 ans / capitaux propres totaux
moyenne départementale : 68,9 %

C - Les capitaux propres des entreprises dirigées par les plus de 60 ans représentent plus de 30% du total dans certains secteurs importants de l'économie vendéenne à l'instar de la plasturgie, de l'agroalimentaire et de la fabrication d'autres matériels de transports.

La valeur des capitaux propres des entreprises dirigées par les plus de 60 ans s'élevaient globalement à 565,13 millions de francs en 1998. L'analyse de la répartition par secteur montre l'importance des industries agroalimentaires dans ce total (193,1 millions de francs), suivi de très loin par les secteurs du travail des métaux (77,84 millions) et du commerce de gros (52,39 millions).

Si l'on observe maintenant le poids des capitaux propres des entreprises dirigées par les plus de 60 ans par rapport au total par secteur, les pourcentages les plus significatifs s'observent de manière décroissante dans les industries du caoutchouc et des matières plastiques (46,3%), la fabrication des autres matériels de transports (39,7%) et les industries agroalimentaires (37,5%).

Il est intéressant de noter que ce pourcentage s'élève seulement à 4% dans le secteur de l'habillement et est même nul pour les industries du cuir et de la chaussure. Ce constat est d'autant plus intéressant que ce sont deux secteurs traditionnels et en partie à l'origine de l'industrialisation rapide de la Vendée après la seconde guerre mondiale. La faiblesse des pourcentages s'explique probablement pour partie par le fait que ces entreprises ont d'ores et déjà franchies l'étape de la transmission.



Sources : Observatoire Economique Départementale – Banque de France

(%) Capitaux propres des entreprises dirigés par les plus de 60 ans / capitaux propres totaux par secteurs

D - Les secteurs de l'agroalimentaire, de la mécanique et du travail des métaux, du commerce de gros comptent le plus grand nombre d'entreprises dont la valeur des capitaux propres est supérieure à 12 MF.

La répartition sectorielle des entreprises en fonction du montant des capitaux propres fait apparaître que les entreprises dont la valeur des capitaux propres est supérieure à 12 MF sont les plus nombreuses dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la mécanique, du travail des métaux et du commerce de gros et ce, que l'on considère les dirigeants de plus de 50 ans ou ceux de plus de 60 ans.

Notons toutefois qu'entre la moitié et les deux tiers des entreprises dirigées par des plus de 50 ans ont un montant de capitaux propres inférieurs à 8 MF selon les secteurs.

Répartition des entreprises par secteurs en fonction du montant de leurs capitaux propres pour les entreprises dirigées par la plus de 50 ans

	< 0 MF	De 0 à 4 MF	De 4 à 8 MF	De 8 à 12 MF	De 12 à 16 MF	De 16 à 20 MF	> 20 MF
Agroalimentaire	1	9	8	6	4	0	3
Travail des métaux	-	15	12	1	3	1	2
Fab. mach. et équip.	2	7	5	1	2		6
Commerce de gros	2	9	5	6	8	3	2

Sources : Observatoire Economique Départementale – Banque de France

Quant aux entreprises dirigées par des plus de 60 ans, la proportion des entreprises dont la valeur des capitaux propres est inférieure à 8 MF est plutôt comprise entre la moitié et les deux tiers.

Répartition des entreprises par secteurs en fonction du montant de leurs capitaux propres pour les entreprises dirigées par la plus de 60 ans

	< 0 MF	De 0 à 4 MF	De 4 à 8 MF	De 8 à 12 MF	De 12 à 16 MF	De 16 à 20 MF	> 20 MF
Agroalimentaire		3	2	2	1	0	2
Travail des métaux		5	2	0	3	1	0
Fab. mach. et équip.		1	1	-	-	-	1
Commerce de gros		2	2	1	1	1	-

Sources : Observatoire Economique Départementale – Banque de France

5- POUR CONCLURE, TROIS TYPES DE SITUATIONS APPARAISSENT EN FONCTION DE L'AGE DES DIRIGEANTS AU REGARD DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES.

L'analyse sectorielle des quatre critères que sont le nombre d'entreprises, les effectifs salariés, le chiffre d'affaires et la valeur des capitaux propres en fonction de la tranche d'âge du ou des dirigeants, permet de recenser trois types de situation en ce qui concerne la transmission d'entreprises :

A - Des secteurs qui se distinguent à la fois par un poids des plus de 50 ans élevé mais également des plus de 60 ans.

C'est à dire que le problème de la transmission d'entreprises se pose dès à présent plus fortement que dans d'autres secteurs mais continuera de se poser au cours de la prochaine décennie.

Il s'agit principalement du secteur du travail des métaux et de l'industrie du caoutchouc et des matières plastiques.

Ces deux secteurs apparaissent effectivement comme "vieillissant" et les dirigeants de PME de 20 à 200 salariés de moins de 45 ans peu nombreux.

Poids des dirigeants de PME de 20 à 200 salariés de plus de 50 et 60 ans

		Nombre de dirigeants	Effectifs salariés	Chiffre d'affaires	Capitaux propres
Travail des métaux	+ de 50 ans	64.1% (34)	70.3%(1550)	73.4%	75.7%
	+ de 60 ans	20.8%(11)	9.13%(497)	23.4%	25.6%
Industrie du caoutchouc et des matières plastiques	+ de 50 ans	64.7% (11)	78.1%(692)	77.2%	75.4%
	+ de 60 ans	17.6%(3)	20.3%(180)	24.7%	46.3%

Sources : Observatoire Economique Départementale – Banque de France

B - Des secteurs qui sont marqués par un poids relativement plus élevé des plus de 60 ans mais qui sont dans la moyenne départementale voire en-dessous pour les plus de 50 ans.

Ces secteurs sont par conséquent d'ores et déjà concernés par des transmissions d'entreprises, mais la pyramide des âges des autres dirigeants ne faisant pas apparaître de sur représentation particulière des plus de 50 ans, le problème des transmissions d'entreprises se posera avec une acuité "normale" au cours de la prochaine décennie.

Il s'agit principalement des industries alimentaires mais également de la fabrication de meubles et dans une moindre mesure des transports terrestres.

Ce dernier secteur a la particularité d'avoir un poids des dirigeants de plus de 60 ans au regard des effectifs, du chiffre d'affaires et de la valeur des capitaux propres plus élevé que la moyenne départementale et en même temps, un poids des moins de 45 ans prépondérant.

Poids des dirigeants de plus de 50 et 60 ans par secteurs en fonction du nombre de dirigeants, des effectifs salariés, du chiffre d'affaires et des capitaux propres.

		Nombre de dirigeants	Effectifs salariés	Chiffre d'affaires	Capitaux propres
Industries alimentaires	+50 ans	57.1%(31)	56.6%(1785)	53.6%	67.3%
	+60 ans	17.9%(10)	20.9%(661)	26.5%	37.5%
Fabrication de meubles	+50 ans	63.1%(12)	49.4%(718)	52.5%	54%
	+60 ans	26.3%(5)	8.3%(286)	26.1%	22.7%
Transports terrestres	+50 ans	44.7%(17)	48.8%(1053)	45.3%	52.6%
	+60 ans	13.1%(5)	22%(475)	21.3%	32%

Sources : Observatoire Economique Départementale – Banque de France

C - Des secteurs caractérisés par un poids des chefs d'établissements de plus de 50 ans élevé mais conforme à la moyenne pour les plus de 60 ans.

Les transmissions d'entreprises seront par conséquent plus nombreuses que dans d'autres secteurs d'ici une dizaine d'années, en particulier dans les secteurs de la mécanique, du travail du bois et du commerce de gros.

Poids des dirigeants de plus de 50 et 60 ans par secteurs en fonction du nombre de dirigeants, des effectifs salariés, du chiffre d'affaires et des capitaux propres.

		Nombre de dirigeants	Effectifs salariés	Chiffre d'affaires	Capitaux propres
Fabrication de machines et équipements	+50 ans	68.5%(24)	70.6%(1793)	76.2%	86.2%
	+60 ans	8.6%(3)	22%(212)	10%	8.2%
Travail du bois	+50 ans	70% (7)	72.2%(467)	74.8%	78.3%
	+60 ans	20%(2)	13.6%(88)	15.6%	17.2%
Commerce de gros	+50 ans	66%(35)	69.5%(1688)	62.1%	68%
	+60 ans	13.2%(7)	9%(220)	8.1%	11.3%

Sources : Observatoire Economique Départementale – Banque de France

IV - GEOGRAPHIQUEMENT, LE PROBLEME DES TRANSMISSIONS D'ENTREPRISES SE POSE AVEC D'AUTANT PLUS D'ACUITE QUE LA DENSITE INDUSTRIELLE DU CANTON EST ELEVEE.

Remarque méthodologique : l'analyse cantonale tant du nombre de chefs d'entreprises, que des effectifs salariés, du chiffre d'affaires et des capitaux propres est peu pertinente pour un certain nombre de cantons dans la mesure où notre étude porte sur les établissements de 20 à 200 salariés des secteurs industriels, du transport et du commerce de gros, entreprises qui ne sont pas également présentes sur tout le territoire vendéen.

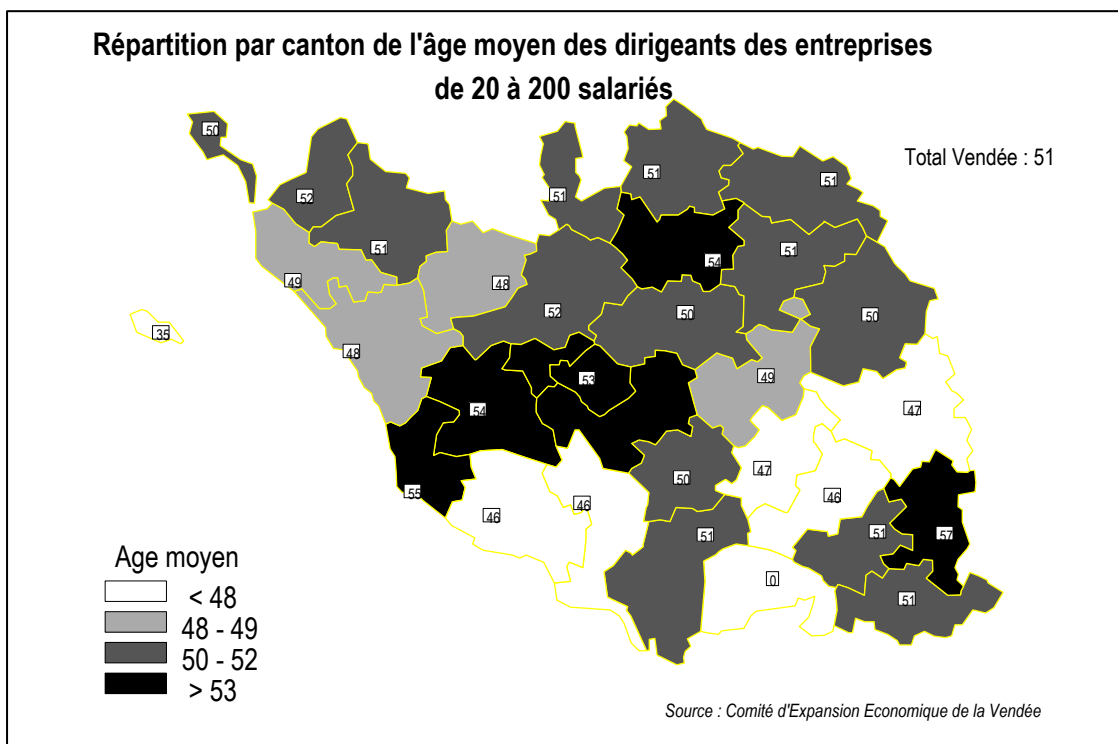
Parmi ces cantons, citons Chaillé les Marais qui n' a aucune entreprise concernée sur son territoire, mais également les cantons de Beauvoir sur Mer, L'île d'Yeu et Noirmoutier en l'île (1 seule entreprise concernée), les cantons de Maillezais, Moutiers les Mauxfaits (2 entreprises), les cantons de Talmont Saint Hilaire et Mareuil sur Lay Dissais (3 entreprises) et le canton de Saint Hilaire des Loges (4 entreprises).

Par conséquent, l'ensemble des analyses qui suivent, auront peu ou pas de validité pour ces cantons, ils ne seront par conséquent pas pris en compte.

1 - L'AGE MOYEN S'ETABLIT A 51 ANS EN VENDEE MAIS VARIE DE 46 A 55 ANS SELON LES CANTONS.

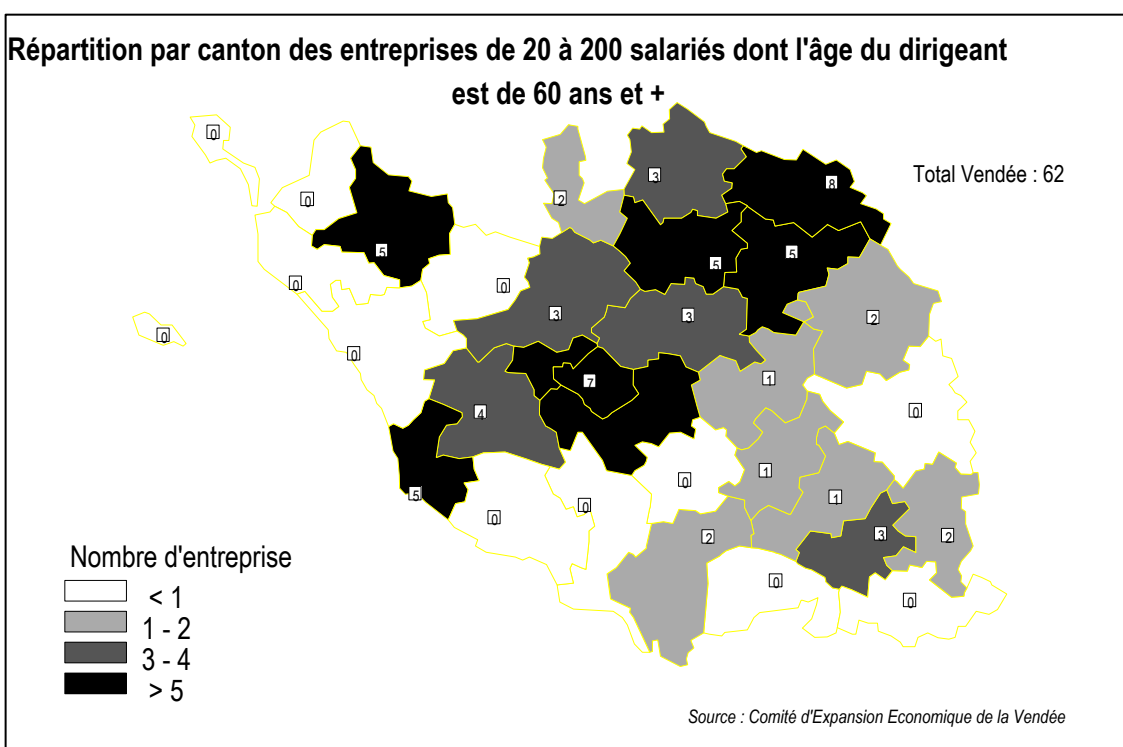
L'âge moyen des chefs d'entreprises apparaît plus élevé dans les cantons des Sables d'Olonne (55 ans), de la Mothe Achard et de Saint Fulgent (54 ans). Il est en revanche en moyenne plus faible dans le sud du département.

Les cantons où l'âge moyen des chefs d'entreprise est le plus faible se situent tous au sud d'une ligne Les Sables d'Olonne/Cholet, ce qui correspond à la partie la moins dense sur le plan industriel.



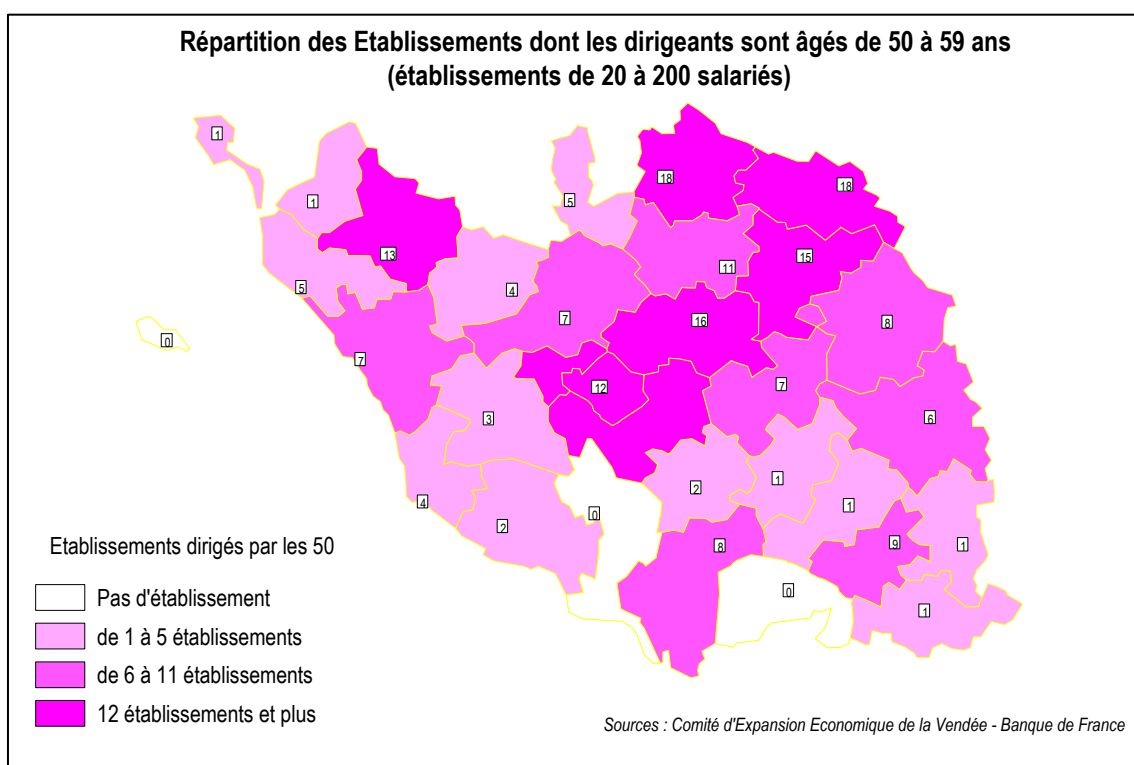
2- LE POIDS DES CHEFS D'ENTREPRISES DE PLUS DE 60 ANS CROIT AVEC LA DENSITE INDUSTRIELLE.

L'analyse de la répartition par canton des chefs d'entreprises âgés de plus de 60 ans montre que ces derniers sont relativement plus nombreux dans les cantons où la densité d'entreprises industrielles est également plus forte. On en dénombre ainsi 8 dans le canton de Mortagne sur Sèvre, 7 à la Roche sur Yon, 6 aux Herbiers et 5 dans les cantons de Challans, Saint-Fulgent et des Sables d'Olonne. Ces six cantons regroupent à eux-seuls 56,2% des chefs d'entreprises de plus de 60 ans.



3 - LES CANTONS DU NORD-EST DE LA VENDEE SONT EGALEMENT CEUX OU LA PART DES CHEFS D'ENTREPRISES DE PLUS DE 50 ANS EST LA PLUS ELEVEE.

Cette relative plus forte concentration dans les cantons les plus industrialisés, se retrouve également pour les chefs d'entreprises âgés de plus de 50 ans. En effet, on dénombre 186 chefs d'entreprises âgés de 50 à 59 ans, dont 103, soit 55,3% sont situés sur 7 cantons: Mortagne sur Sèvre (18), Montaigu (18), Les Essarts (16), Les Herbiers (15), Challans (13), La Roche sur Yon (12) et Saint Fulgent (11).



4 - VERS UNE TYPOLOGIE DES CANTONS EN FONCTION DE LEUR DEGRE D'EXPOSITION AU RISQUE DE TRANSMISSION D'ENTREPRISES.

L'analyse des quatre critères -- c'est-à-dire le nombre de dirigeants, les effectifs salariés, le chiffre d'affaire et la valeur des capitaux propres -- permet de distinguer des catégories de cantons en fonction de leur risque d'exposition, déterminées à partir du poids des dirigeants de plus de 50 ans et 60 ans pour les différents critères.

Il apparaît ainsi :

- > les cantons de Saint-Fulgent, La Roche sur Yon, Montaigu, Luçon se caractérisent par un poids des dirigeants de plus de 50 ans et 60 ans souvent supérieur à la moyenne départementale. Dans une moindre mesure, sont également concernés les cantons de Pouzauges – Challans et Rocheservière.

Ces cantons se trouvent dans une situation où le problème de la transmission d'entreprises se pose d'une manière relativement plus marquée par rapport à la moyenne départementale et cette situation devrait perdurer au cours de la prochaine décennie.

- > les cantons des Sables d'Olonne et de la Mothe Achard se distinguent quant à eux par un poids des dirigeants de plus de 60 ans plus élevé que la moyenne départementale mais conforme à la moyenne voire en-dessous pour les dirigeants de plus de 50 ans.

Si les risques liés aux transmissions d'entreprises sont importants aujourd'hui dans ces cantons, le problème se posera avec une acuité "normale" dans les prochaines années.

- > les cantons du Poiré sur Vie, des Essarts et de Fontenay Le Comte se situent globalement dans la moyenne départementale avec des valeurs parfois au-dessus, parfois au-dessous de la norme.
- > les cantons de Saint Gilles Croix de Vie, La Châtaigneraie, Chantonnay et Sainte Hermine comptent en revanche parmi les cantons dont le poids des chefs d'entreprises de plus de 50 ans et 60 ans est le moins élevé.

	Effectifs salariés		Chiffre d'affaire		Capitaux propres	
	+ 50 ans	+ 60 ans	+ 50 ans	+ 60 ans	+ 50 ans	+ 60 ans
Saint Fulgent	51.60 %	26.00 %	91.30 %	22.80 %	96.70 %	31.60 %
La Roche sur Yon	41.46 %	24.70 %	78.30 %	33.70 %	82.80 %	44.07 %
Montaigu	44.86 %	18.92 %	87.56 %	39.40 %	87.50 %	34.40 %
Luçon	47.80 %	18.60 %	70.50 %	25.40 %	70.50 %	21.60 %
Challans	40.60 %	18.00 %	73.00 %	22.30 %	60.65 %	20.90 %
Pouzauges	44.00 %	16.00 %	75.00 %	11.40 %	76.90 %	18.10 %
Rocheservière	43.30 %	11.50 %	71.60 %	18.50 %	82.30 %	30.20 %
Les Sables d'Olonne	38.30 %	20.60 %	47.70 %	26.00 %	41.20 %	30.00 %
La Mothe Achard	26.20 %	20.80 %	62.80 %	25.80 %	85.90 %	14.80 %
Le Poiré sur Vie	32.20 %	11.00 %	67.70 %		80.40 %	
Les Essarts	20.50 %	6.76 %	67.70 %	22.30 %	74.50 %	11.30 %
Fontenay le Comte	34.90 %	11.40 %	66.70 %	17.10 %	60.90 %	13.20 %
Les Herbiers	18.87 %	11.80 %	67.90 %	8.60 %	74.90 %	17.25 %
Chantonnay	30.90 %	10.70 %	62.30 %	15.80 %	55.10 %	23.12 %
St Gilles Croix de Vie	16.10 %	0	40.62 %	0	35.40 %	0
La Chataigneraie	17.10 %	0	38.20 %	0	40.60 %	0
Sainte Hermine	7.70 %	7.70 %	19.90 %	7.71 %	26.46 %	11.75 %
Moyenne	32.45 %	14.70 %	61.90 %	17.43 %	68.90 %	19.37 %

Sources : Observatoire Economique Départementale – Banque de France